Pierre Joye

Des pays sans inflation

L'Ordre des médecins

L'affaire des 30 milliards

CAHIERS MARXISTES

revue mensuelle

Nouvelle série N° 12 (31)
6me année - Février 1975 - 50 F

Sommaire

Pierre Joye Des pays sans inflation	p. 1
Jean-Paul Vankeerberghen L'affaire des 30 milliards	p. 12
Jacques Lemaître et Rosine Lewin L'Ordre des médecins	p. 21
Information radiotélévisée et mouvement ouvrier	p. 29
En diagonale	p. 33
Patrice Granville Relire Marivaux	p. 35
Jean-Maurice Rosier Théâtre/Roman (bis)	p. 38
Livres	p. 41
Revues	p. 45

Un dessin de Marcelle Lavachery

Comité de patronage : Edmond Dubrunfaut, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers, Roger Somville, Jean Terfve

Comité de rédaction : Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Augustin Duchateau, Pierre Joye, Rosine Lewin, René Lonnoy, Jacques Moins, Jacques Nagels, Claude Renard, Jean-Paul Vankeerberghen

Rédacteur en chef : Rosine Lewin

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte

PIERRE JOYE

Des pays sans inflation

L'URSS connait-elle l'inflation ? Interrogé à ce sujet, l'économiste soviétique *Tchernikov* a répondu de façon catégorique. « *Il n'y a absolument aucun symptôme inflationniste en URSS. Ces trois dernières années, l'indice des prix à la consommation est resté parfaitement constant. L'inflation est propre au capitalisme, elle est inconnue en Union soviétique* » (1).

Au moment où l'inflation est en train de détraquer tous les mécanismes du système capitaliste, cette stabilité des prix impressionne même des observateurs peu enclins à nourrir des sympathies pour le socialisme.

« *L'effet de l'inflation sur le rapport des forces entre la coalition soviétique et la coalition occidentale n'a pas encore été pleinement évalué* », écrivait il y a quelques mois l'*Economist* britannique. « *Que l'Occident connaisse une inflation croissante alors que le monde communiste y échappe rend plus attrayant le système de contrôle centralisé de l'économie qui est une des raisons pour lesquelles les communistes n'ont pas d'inflation* » (2).

Evoquant la crainte « *des experts économiques de l'OTAN qui estiment que l'Union soviétique est en voie de devenir une puissance financière de premier ordre* », l' « *Echo de la Bourse* » écrivait de son côté : « *La tâche des Soviétiques dans ce domaine est d'autant plus aisée qu'ils maîtrisent presque totalement la hausse des prix à l'intérieur de leurs frontières* » (3).

---

(1) Propos du professeur Tchernikov recueillis par Anne Drumaux et Jacques Nagels. *Le Drapeau Rouge*, 3 janvier 1975.

(2) *The Economist*, 13/19 juillet 1974.

(3) *L'Echo de la Bourse*, 16 juillet 1974.

C'est un fait dont il convient de mesurer l'importance et la signification. Il ne faudrait pas en déduire pour autant que le socialisme assure *automatiquement* la stabilité des prix. Ni que l'inflation qui se développe dans le monde capitaliste et la hausse des prix mondiaux du pétrole et de certaines matières premières n'entraînent pas de conséquences pour les pays socialistes.

LES PRIX EN UNION SOVIETIQUE

En Union soviétique, les prix sont établis selon des principes qu'un petit manuel didactique définit en quelques phrases. « *Dans la société socialiste, les marchandises sont vendues à des prix fermes, fixés par le plan. Pour veiller à la stricte concordance de la masse monétaire mise en circulation par la Banque d'Etat avec la somme des prix des marchandises, les services du Plan des pays socialistes dressent des balances des revenus et des dépenses en espèces de la population. Le pouvoir d'achat de la monnaie acquiert ainsi une exceptionnelle stabilité... L'entrée dans la sphère de circulation de masses de marchandises conformément au plan correspond aux sommes d'argent dont les travailleurs et les entreprises disposent conformément au plan et qu'ils dépensent pour l'achat des produits dont ils ont besoin. L'Etat planifie strictement la quantité de monnaie opérant dans la sphère de la circulation. Elle est en proportion directe de la somme des prix des marchandises et des services et en proportion inverse de la vitesse de circulation monétaire* (4).

Les principes de la fixation des prix furent définis dans une résolution adoptée par le CC du PC(b) de l'URSS le 12 février 1927, au moment où l'Union soviétique s'engagea dans la voie de l'industrialisation socialiste et des premiers plans quinquennaux. Elle se fixait pour but de procéder à une reconstruction fondamentale du système des prix après la période de la NEP. Et cette planification des prix s'accompagna de l'ouverture, vers 1930, d'un réseau de magasins d'Etat.

Si les principes de la fixation des prix sont simples, leur application ne manque pas de soulever des difficultés et le problème des prix est un de ceux qui ont suscité le plus de discussions parmi les économistes soviétiques, tout particulièrement au cours des vingt dernières années.

Ces discussions ont toutefois porté essentiellement sur la façon dont sont établis les *prix de gros* et non sur les *prix de détail*, ceux qui intéressent directement la population. En URSS, les prix sont en effet établis selon des mécanismes différents pour les prix de gros et pour les prix de détail. Et les prix pour le commerce international (exportations et importations) s'établissent de leur côté d'après d'autres modalités.

LES PRIX DE DETAIL

Les prix auxquels les produits sont vendus à la population sont établis en ajoutant au prix de gros de l'industrie les frais et bénéfices des organismes de commerce de gros (ou des services de

(4) *Economie politique du socialisme*. Moscou, 1967, page 153.

vente de l'industrie) et ceux du commerce de détail (magasins d'Etat ou coopératives) ainsi qu'un *impôt sur le chiffre d'affaires* d'un montant variable.

Pour les produits vendus sur les marchés kolkhoziens (marchés où les kolkhozes et les paysans vendent librement leurs produits agricoles aux citadins), les prix résultent de l'offre et de la demande, encore que l'Etat ait la possibilité de les régulariser en utilisant les stocks dont il dispose pour ravitailler ses propres magasins.

Une des caractéristiques du système soviétique est que les *prix de détail* ne sont pas établis en fonction du coût de production des marchandises mais de leur utilité sociale. Les prix de produits de première nécessité (produits alimentaires de base, appareils ménagers, etc.), des médicaments et des articles d'hygiène, des produits destinés à élever le niveau culturel (livres, disques, billets de théâtre et de cinéma) sont vendus fort bon marché. Et il en va de même dans le domaine des services (loyers, tarifs de gaz et d'électricité à usage domestique, transports en commun urbains, etc.). Par contre, les prix sont nettement plus élevés que les coûts pour une série d'autres produits, notamment pour les vêtements, les « produits de luxe », les vins et l'alcool.

Cette péréquation s'effectue surtout grâce à l'*impôt sur le chiffre d'affaires* dont le taux est différencié en fonction de l'utilité sociale des produits et de la quantité de biens disponibles. Cet *impôt sur le chiffre d'affaires* est perçu au niveau des entreprises ou des organismes de gros sur les *biens de consommation*. Il l'est également sur quelques produits industriels (gaz, pétrole, énergie électrique) pour amener leur prix au niveau de celui du charbon.

L'*impôt sur le chiffre d'affaires* et l'*impôt sur les bénéfices des entreprises* fournissent à l'Etat la plus grosse partie de ses recettes budgétaires : environ 70 %. Le taux des *impôts directs* sur les personnes physiques (salaires, traitements) est en effet minime : le plus souvent de 5 à 12 % avec un taux moyen de 7 %. Le restant des ressources budgétaires est fourni par les versements des entreprises et des organismes d'Etat pour la sécurité sociale et par les revenus des kolkhozes et des coopératives.

A certains moments, l'*impôt sur le chiffre d'affaires* fournit à l'Etat la majeure partie de ses rentrées budgétaires (de 60 à 70 % du total dans les années 1934-1939 et 1947-1948). A présent, il n'intervient plus que pour un tiers environ, l'*impôt sur les bénéfices des entreprises* assurant par contre une part croissante des recettes de l'Etat, environ 36 %.

Selon nos critères, l'*impôt sur le chiffre d'affaires* serait un impôt indirect, comparable à nos droits d'accise. Il constitue en fait une « grandeur résiduelle » entre prix de gros et de détail. Les auteurs soviétiques estiment toutefois qu'il ne s'agit pas vraiment d'un impôt mais du *« revenu net centralisé »* de l'Etat, du *« profit de l'économie socialiste transféré directement à l'Etat pour la satisfaction des besoins de la société »*.

Quoi qu'il en soit, l'*impôt sur le chiffre d'affaires* constitue un des leviers essentiels de la planification des prix de détail. En augmentant ou en réduisant son taux, le planificateur peut en effet relever ou abaisser les prix de détail sans toucher au prix à la production. Et des subventions permettent de réduire encore certains

prix : c'est ainsi que les prix de vente au détail de certains produits agricoles (produits de l'élevage notamment) sont inférieurs au prix d'achat par l'Etat.

Les prix de détail sont en effet considérés par les économistes soviétiques comme une catégorie éminemment « politique » où le planificateur intervient en fonction des besoins généraux de la société.

La formation des prix de détail est donc entièrement dissociée de la planification de la production. Les prix sont établis en tenant compte de la quantité de marchandises disponibles, d'une part, et des ressources monétaires de la population, de l'autre. Ils sont fixés à un niveau qui doit permettre d'équilibrer l'offre et la demande des biens de consommation, d'équilibrer globalement la somme des prix de détail et la somme des revenus (salaires, traitements, etc.).

Dans l'ensemble, ce système a fonctionné de façon satisfaisante. Sans doute est-il arrivé que les prix augmentent : ce fut le cas pendant les premiers plans quinquennaux (1929-1934) et pendant la période de guerre et de reconstruction (1941-1947). Mais par la suite le coût de la vie put être réduit par une série de baisses de prix annuelles. De 1947 à 1954, sept diminutions successives du prix des articles de consommation courante entraînèrent une baisse des prix de détail de 57 % au total.

Depuis 1955, les baisses ont été plus modérées et plus sélectives. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1971, le prix de toute une série d'articles non-alimentaires de large consommation (postes de télévision, machines à laver, motocyclettes et vélomoteurs, rasoirs électriques, imperméables, stylos à bille, etc.) fut sensiblement diminué. En règle générale, la préférence est toutefois donnée à la stabilité des prix s'accompagnant d'une élévation des revenus.

Cela ne signifie certes pas que les prix de tous les produits sont figés à tout jamais. « *La stabilité du niveau général des prix de détail ne signifie pas leur sclérose. Une certaine mobilité des prix est inévitablement liée à l'apparition de nouveaux produits, à l'élargissement de l'assortiment, à l'amélioration de la qualité* » (5). Et des augmentations de prix sont intervenues pour des produits qui ne sont pas jugés de première nécessité (joaillerie, fourrures, etc.) ainsi que pour les boissons alcoolisées, la vodka et autres spiritueux, dans l'espoir de limiter leur consommation. Mais dans l'ensemble les prix de détail n'ont pas augmenté, non plus que ceux des loyers et des transports publics.

La stabilité des prix et l'équilibre monétaire global de l'offre et de la demande ne règlent certes pas tout. Il arrive que des marchandises ne trouvent pas preneurs, qu'elles ne soient pas du goût de la clientèle. Et il arrive aussi qu'il y ait pénurie de produits recherchés par le public. Des mesures ont été prises pour parer à ces inconvénients. La *Direction centrale des statistiques* effectue des études de budgets familiaux dans ce but et la réforme économique entreprise en 1966 se fixe notamment pour objectif de donner plus de souplesse au système afin de mieux satisfaire les besoins de la population.

---

(5) Vladimir Sitnine, président du Comité d'Etat des prix, *Izvestia*, mars 1971.

LES PRIX DE GROS

Les prix de gros comportent plusieurs catégories.

Il y a d'abord les *prix de gros de l'entreprise*, les prix auxquels les usines cèdent leurs produits aux organismes de vente de la branche concernée, qui se composent du prix de revient de la marchandise et d'un certain bénéfice.

Il y a ensuite les *prix de gros de l'industrie*, les prix auxquels les produits sont vendus à d'autres branches industrielles, prix qui se composent du prix de gros de l'entreprise, des frais et bénéfices des organismes de vente et, éventuellement, de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Pour les produits agricoles, les *prix de livraison* des sovkhozes sont établis selon les mêmes principes que les prix de gros de l'industrie, mais ils sont différenciés par zones. Et les *prix d'achat* auxquels les kolkhozes livrent leur production à l'Etat varient également selon les zones géographiques et économiques.

Les prix de gros sont établis, tant pour les objets de consommation que pour les biens de production à partir des « dépenses de travail socialement nécessaires ». Ils doivent couvrir les dépenses de production et de distribution et assurer un certain bénéfice à chaque entreprise fonctionnant normalement.

Ces prix sont en principe « *l'expression déterminée par le plan de la valeur d'une marchandise* » (6). Leur fondement pratique est leur coût de production, catégorie la plus « représentative » de leur valeur.

Si les prix sont *fondés* sur la valeur, leur détermination par le plan permet toutefois des écarts sensibles entre le prix et la valeur. Il est en effet admis que la loi de la valeur ne s'applique pas à chaque marchandise prise séparément mais à l'*ensemble des marchandises*. C'est à l'échelle de toute l'économie nationale que la somme des prix de toutes les marchandises doit être égale à la somme de leurs valeurs. Les prix des différents produits peuvent donc être tantôt au-dessus et tantôt au-dessous des niveaux correspondant à leur valeur.

C'est en vertu de ces principes que les planificateurs fixèrent pendant longtemps de façon systématique les prix des moyens de production à un niveau inférieur à ceux des biens de consommation afin de réduire les coûts en équipement et en matières premières puisqu'il importait d'assurer le développement prioritaire de l'industrie lourde.

Cette politique se justifiait sans doute à l'époque des premiers plans quinquennaux. Elle aboutit néanmoins à ce que beaucoup de branches importantes de l'industrie travaillent à perte, que les déficits de la plupart des entreprises devaient être comblés par des subventions dans les charbonnages, l'industrie des non-ferreux, du papier, des matériaux de construction. Ce système entraînait par ailleurs dans certains cas une sous-évaluation des équipements qui conduisait à leur gaspillage. Et il rendait impossible une comptabi-

---

(6) *Manuel d'économie politique* de l'Académie des Sciences de l'URSS. Traduction d'après la 2e édition (1955). Editions sociales, 1956, p. 496.

lité précise des dépenses de production, le calcul de l'efficacité des investissements.

Diverses « réformes des prix de gros » furent effectuées pour tenter de réduire les écarts les plus flagrants, notamment en 1939, puis en 1949. Et une nouvelle revision des prix de gros fut entamée en 1961. Ces rajustements deviennent toutefois de plus en plus laborieux au fur et à mesure que le développement de l'industrie multiplie le nombre et la gamme des fabrications. C'est ainsi que la réforme entreprise en 1961 exigea cinq années de calculs, de sorte que lorsque ce travail fut achevé, en 1966, beaucoup de données s'étaient modifiées. De nouvelles revisions des prix de gros durent donc être opérées par la suite et des « prix perspectifs » par groupes de produits furent fixés pour le quinquennat 1971-1975.

LA REFORME ECONOMIQUE DE 1966

La nécessité de donner une plus grande rationalité au système des prix a depuis fort longtemps retenu l'attention des économistes soviétiques, encore qu'ils différaient souvent d'avis sur les moyens qu'il convenait de mettre en œuvre pour atteindre ce but. Des discussions se sont poursuivies pendant de longues années et plusieurs « écoles » se sont affrontées. *S. Stroumiline* se distingua dans ce domaine dès 1928, *L. Kantorovitch* et *V. Novojilov* à partir de 1939.

C'est surtout après le 20e Congrès du PCUS (février 1956) que cette discussion prit de l'ampleur. Une conférence organisée en décembre 1956 par l'*Institut d'économie de l'Académie des Sciences de l'URSS* sur« *l'action de la loi de la valeur et la formation des prix* » donna le signal. Le débat se poursuivit pendant plusieurs années et il prit un caractère encore plus large après la publication dans la *Pravda* (9 septembre 1962) d'un article d'*E. Liberman* qui eut un grand retentissement, bien que son auteur se bornait à y développer des idées qu'il avait déjà exposées à plusieurs reprises, notamment dans *Kommunist* en 1956.

Des discussions de plus en plus larges,dans lesquelles les économistes *Nemtchinov* (mort en 1964) et *Trapeznikov* notamment jouèrent un rôle important, continuèrent par la suite et aboutirent finalement, en septembre 1965, à une décision du CC du PCUS *« sur l'amélioration de la gestion de l'industrie, le perfectionnement de la planification et le renforcement de la stimulation économique de la production industrielle »*.

C'est en vertu de cette décision que fut progressivement mise en œuvre, à partir de 1966, une *réforme économique* visant à concilier la souplesse avec la planification centralisée.

Dans ce but, le plan central se borne désormais à définir des indicateurs généraux et les proportions principales à respecter. Et les entreprises disposent d'une autonomie très large pour tout le reste, notamment pour l'étude du marché, le choix des gammes de production, les fournitures, la politique d'investissement, etc. En effet, *« lorsque les unités économiques jouissent d'une autonomie plus large dans le cadre des méthodes économiques de direction, elles sont mieux en mesure de renouveler leur production, de progresser sur le plan technique... Dans la mesure où les méthodes*

économiques permettent une certaine souplesse, elles mènent souvent à des innovations qui s'écartent quelque peu de ce qui avait été prévu. L'économie est un organisme vivant... »

Dans ce cadre, la fixation de prix correspondant aux réalités économiques devient indispensable. « *En effet, si les prix sont anormalement (au-dessus des exigences économiques) ou beaucoup trop bas, le volume des bénéfices de l'entreprise traduit moins les résultats de son activité que les conditions dans lesquelles les prix ont été formés* » (7).

C'est un point sur lequel les dirigeants soviétiques ne manquent jamais d'insister sans se dissimuler qu'il reste encore beaucoup à faire à cet égard. *A. Kossyguine* l'avait déjà souligné dans son rapport au 24e Congrès du PCUS (6 avril 1971) : « *L'efficacité des leviers économiques de la direction planifiée de l'économie nationale dépend beaucoup du système de formation des prix. Nous avons réalisé un important travail de réajustement des prix de gros de la production industrielle à la suite duquel ces prix reflètent plus fidèlement les dépenses de travail social nécessaire... L'amélioration du système des prix de gros doit être poursuivie* » (8).

Car il arrive que des entorses se produisent, notamment que des entreprises procèdent à des transformations mineures de certaines marchandises pour pouvoir en majorer le prix en les présentant comme « nouveaux produits ».

Dans le rapport déjà cité, *Kossyguine* dénonçait déjà vivement « *les tentatives de réaliser des bénéfices en passant outre aux prix d'Etat ou en les augmentant, en portant atteinte à l'assortiment et aux normes établies* » (9).

Le petit ouvrage collectif sur les nouvelles méthodes de gestion publié l'an dernier revient sur ce point en expliquant la portée des « *mesures visant à rendre la formation des prix plus souple, plus opérationnelle* » qui ont déjà été prises et sans cacher que « *pour l'instant, les prix sont encore entachés d'un certain nombre d'insuffisances* ». Car la réforme économique « *est une œuvre de longue haleine* » et « *tous les problèmes n'ont pas encore reçu leur solution* ». En effet « *la détermination des besoins idéaux de la société, le calcul de l'utilité relative des différents produits dans les conditions réelles de la production, la planification de cette production à partir d'un tel calcul, ce sont là des problèmes extrêmement difficiles, surtout si l'on considère l'immensité de l'URSS, la nécessité de coordonner nos plans économiques avec ceux des autres pays socialistes et l'extension du commerce extérieur* » (10).

De toute façon, les économistes soviétiques considèrent que la *formation planifiée des prix* est indispensable. « *Que l'entreprise jouisse d'une certaine liberté en matière de prix, ou bien que ceux-*

---

(7) *Réforme économique en URSS*. Ouvrage collectif rédigé par A. Roumiantsev, P. Bounitch, A. Efimov, A. Aganbéguian, N. Fédorenko, T. Khatchatourov, L. Gotovski, N. Droguitchinski et V. Fédinine, p. 47.

(8) *Documents du XXIVe Congrès du PCUS*. Moscou 1971, p. 277.

(9) Idem, p. 275.

(10) *Réforme économique en URSS*, pp. 34 et 47.

ci soient strictement imposés, le mécanisme de formation des prix reste fondé sur la centralisation des prix » (11).

Tel quel, ce système a l'incontestable mérite de permettre à l'Union soviétique de préserver la stabilité de ses prix intérieurs alors que l'inflation prend des proportions alarmantes dans tous les pays capitalistes.

L'EXEMPLE DE LA RDA

La plupart des pays socialistes s'inspirent des mêmes principes pour la fixation des prix bien que les modalités d'application présentent parfois des différences sensibles.

Dans l'ensemble le résultat semble fort satisfaisant et le cas de la République démocratique allemande mérite sans doute d'être cité en exemple.

Encore que la planification y soit centralisée, la réforme de 1967 a conféré une certaine souplesse au système en introduisant plusieurs types de prix : des *prix fixes* s'appliquant aux biens et services essentiels ou de première nécessité, des *prix plafonds* qu'il est interdit de dépasser mais qui peuvent être abaissés en fonction de l'évolution de la situation sur le marché, des *prix « dirigés »* déterminés par les entreprises avec l'autorisation des organismes de planification, des *prix « contractuels »* permettant de tenir compte des conditions particulières de production et de distribution. Et des « subventions pour le maintien de prix stables » permettent de fixer le tarif de certains services (transports urbains), les loyers et le prix de certains produits de première nécessité en-dessous de leur prix de revient. De même, les prix de détail de certains produits alimentaires (produits laitiers, œufs) sont inférieurs au prix auquel les coopératives agricoles livrent ces produits aux organismes de distribution.

Les responsables de cette politique des prix avec lesquels j'ai eu l'occasion de m'entretenir au cours d'un bref séjour en RDA (12) m'ont assuré que ce système s'avère très efficace et fonctionne avec un minimum de paperasserie. le contrôle des prix de revient s'effectuant dans les entreprises avec le concours de collectifs d'ouvriers et de représentants des syndicats.

Les indices des prix de vente du commerce de détail établis de façon méticuleuse par l'*Office National de la Statistique* témoignent effectivement d'une stabilité exemplaire, voire d'une légère tendance à la baisse : indice 99 en 1973 pour 1960 = 100. Et il en va de même pour les loyers, le prix des transports publics, de l'eau, du gaz et de l'électricité. Cela bien que les revenus moyens du travail aient augmenté de plus de moitié pendant la même période (13).

---

(11) *Réforme économique en URSS*, p. 53.

(12) Notamment le ministre *Halbritter*, directeur de l'Office des Prix, le secrétaire d'Etat à la Commission du Plan *Klopfer* et le secrétaire d'Etat au travail et salaires *Rademacher*. Ces entretiens se sont déroulés au cours d'un voyage effectué à l'invitation du SED (Parti socialiste unifié d'Allemagne) par un groupe d'étude du P.C. de Belgique dirigé par Albert De Coninck qui séjourna à Berlin et à Karl Marxstadt du 6 au 13 décembre 1974.

(13) Annuaire statistique de la République Démocratique Allemande. Berlin, 1974.

L'EXPERIENCE HONGROISE

La fixation centralisée des prix ne présente toutefois pas seulement des avantages. En dépit des mesures qui peuvent être prises (enquêtes, sondages) pour connaître les goûts des consommateurs, elle tend à conférer une certaine rigidité à l'activité des entreprises, à entraîner un décalage entre la production et la demande solvable, avec comme conséquence l'accumulation de stocks de marchandises invendables dans les magasins et une pénurie chronique de produits recherchés par la population. C'est un problème qui s'est posé dans beaucoup de pays socialistes, d'autant plus que l'élévation du niveau de vie y amène les consommateurs à se montrer plus exigeants tant pour la qualité des produits que pour leur assortiment.

Pour assurer plus de souplesse au fonctionnement de l'économie, plusieurs économistes marxistes *(Oskar Lange* et *W. Brus* en Pologne, *Jozsef Bognar* et *Rezsö Nyers* en Hongrie, notamment) ont été amenés à proposer d'améliorer la planification centralisée en utilisant les mécanismes du marché comme *indicateurs*. Ce qui n'implique nullement, il est bon de le souligner, un retour à « l'économie du marché », à une « spontanéité » qui ne correspond du reste pas au développement optimum des structures productives, le marché capitaliste le montre. En espèce, ce n'est pas le marché qui doit déterminer le développement ultérieur de la production, ce choix restant du ressort du centre planificateur, en tant que représentant collectif de la nation. Mais les indications du marché doivent permettre d'améliorer une planification centralisée qui reste indispensable.

La réforme économique effectuée en Hongrie en 1968 s'engage dans cette voie. Non seulement une plus grande autonomie a été donnée aux entreprises, mais les prix de certains produits (près d'un quart au début, environ un tiers à partir de 1972) ont été « libérés ». Ils s'établissent désormais en fonction de l'offre et de la demande, l'Etat conservant la possibilité de modérer les oscillations excessives par des moyens adéquats.

Les résultats de cette expérience ne manquent pas d'intérêt. Si cette « libération » a entraîné une certaine hausse des prix (environ 2 % par an), les planificateurs s'en accommodent car ils estiment que le dynamisme accru de l'économie hongroise compense largement cet inconvénient.

L'IMPACT DE LA CRISE DU CAPITALISME

Un fait est certain. L'Union soviétique et les pays du Comecon ne connaissent pas les maux dont sont atteints les pays capitalistes développés, les Etats-Unis, le Japon, l'Europe occidentale : l'inflation, la crise énergétique, la récession, le chômage.

Ne fût-ce que par ses conséquences dans le commerce international, la crise qui se développe dans le monde capitaliste a néanmoins des répercussions dans les pays socialistes, notamment pour l'élaboration de leurs programmes de développement économique qui sont établis en tenant compte d'une extension possible des échanges internationaux, d'un accroissement éventuel de leurs exportations.

L'importance de ces répercussions diffère certes selon les pays. Elle est beaucoup plus forte pour un pays comme la Hongrie dont le commerce extérieur représente près de 40 % du revenu national que pour l'Union soviétique pour laquelle ce taux n'atteint que 4 %. Et ces répercussions sont forcément plus sensibles pour les pays dont une grosse partie du commerce extérieur s'effectue en dehors du Comecon, comme c'est le cas pour la Roumanie (près de 40 % du total) et de la Hongrie (près de 30 %).

C'est pour cette raison que la Hongrie a dû ralentir son expérience de « libération » des prix et augmenter sensiblement les subventions destinées à éviter la hausse du prix des produits importés.

Les conséquences de la hausse du prix du pétrole et de beaucoup de matières premières diffèrent également selon les pays. Pour l'Union soviétique, qui produit plus de pétrole et de gaz naturel qu'elle n'en consomme, la hausse des prix sur les marchés mondiaux ne pose aucun problème majeur. Au contraire, ces hausses de prix lui ont assuré des rentrées importantes de devises, au point que l'URSS enregistre un excédent pour ses échanges commerciaux avec les pays capitalistes ocidentaux, le prix de beaucoup de ses exportations (pétrole, bois, métaux précieux) ayant augmenté plus vite que celui de ses importations.

Il n'en va pas de même pour les autres pays du Comecon qui sont importateurs de pétrole (sauf la Roumanie dont la production couvre les besoins) et importent également une partie appréciable des matières premières qu'ils utilisent.

Pour le pétrole fourni par l'Union soviétique, les prix n'ont pas été modifiés jusqu'ici. Au sein du Comecon, les prix sont en effet établis par périodes quinquennales sur la base des prix mondiaux calculés sur la moyenne des cinq années précédentes. Le prix des livraisons soviétiques reste donc fixé au même niveau jusqu'à la fin du quinquennat en cours (1971-1975). Mais les fournitures provenant d'autres producteurs ont évidemment augmenté de prix.

Cela a amené certains pays à augmenter le prix de vente de l'essence. En Hongrie, il a été porté de 5 à 7 forints le litre. En Tchécoslovaquie, il est passé de 2.10 couronnes à 4 couronnes le litre.

En R.D.A. par contre, bien que 30 % du pétrole importé provienne de l'Irak, qui a quadruplé ses prix, des subventions ont permis de ne pas modifier le prix de l'essence. C'est de la même façon que le prix de l'huile de table n'a pas été changé malgré la hausse des cours mondiaux de l'arachide. Si ces subventions permettent d'éviter que les consommateurs ne subissent les conséquences de la hausse des prix mondiaux, elles diminuent pourtant les ressources disponibles à d'autres fins.

Si les pays socialistes ne sont pas complètement immunisés contre les retombées de la crise du capitalisme, les faits montrent toutefois qu'ils sont à l'abri de tout dommage sérieux.

C'est cela qui impressionne à juste titre beaucoup d'observateurs occidentaux.

Faut-il en conclure qu'il suffirait d'exercer un « contrôle » plus rigoureux sur l'économie pour juguler l'inflation dans les pays capi-

talistes, comme le commentaire de l'*Economist* pourrait le faire croire ?

Il est certain que l'anarchie qui caractérise le fonctionnement du capitalisme accentue les déséquilibres et multiplie les causes de désordres monétaires. Si l'idée qu'il est nécessaire de contrôler et de planifier plus sérieusement l'activité économique fait son chemin, encore convient-il de préciser *par qui* et *pour qui* ce contrôle sera exercé. Car une planification destinée à mieux organiser le néocapitalisme, pour lequel l'inflation est devenu une *nécessité*, ne règlerait rien.

Marx l'avait déjà montré : la monnaie est un *rapport social*. Derrière la monnaie, il y a un certain type de rapports entre les hommes, un certain mode d'organisation de la société. La monnaie n'est pas une technique neutre : elle correspond à une certaine façon d'organiser la production, d'organiser le travail d'une société.

Combattre l'inflation exige donc bien plus que de simples aménagements techniques. Cela exige des changements profonds dans l'organisation et l'orientation de la production, une planification *démocratique* de l'activité économique conçue en fonction des intérêts des masses populaires et avec la participation des masses populaires.

JEUDI 27 FEVRIER A 20 HEURES

au siège de la Fondation Joseph Jacquemotte,
18-20, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles

RENCONTRE-DÉBAT

des CAHIERS MARXISTES

sur le thème de

L'INFLATION

— L'inflation est-elle un accident ou une nécessité du capitalisme ?

— Les pays socialistes sont-ils touchés par le mal ?

— Peut-on juguler l'inflation ?

Ces problèmes ont été traités dans les C.M. de décembre 1974 ainsi que dans la présente livraison.

JEAN-PAUL VANKEERBERGHEN

L'affaire des 30 milliards

Que M. Vanden Boeynants ait cru nécessaire de mobiliser pendant de longues minutes les antennes de la RTB pour y défendre en personne le projet d'achat de nouveaux avions militaires, cela témoigne de l'impopularité de la dépense envisagée. Trente milliards, ce n'est pas rien. La pilule est d'autant plus dure à faire avaler que les temps sont incertains et que le gouvernement s'est lancé au même moment dans une grande campagne publicitaire en faveur d'économies dans tous les domaines. Gageons par ailleurs que le succès impressionnant de la manifestation du 12 janvier — quinze mille jeunes dans les rues de Bruxelles — n'a pas été étrangère à la longue plaidoirie télévisée du ministre de la Défense nationale, qui doit faire face à une opposition croissante à son projet, y compris parmi ses propres amis politiques.

DES ACCENTS DE GUERRE FROIDE

Pour défendre ses avions, M. Vanden Boeynants a retrouvé les accents les plus redoutables de la guerre froide. Il n'y a pas là pure tactique oratoire. Le projet de remplacement de nos F 104 G correspond à une politique qui refuse de tenir compte de la détente et qui a besoin du climat de guerre froide pour survivre. La course accélérée aux armements où veut nous entraîner l'OTAN est un anachronisme indispensable aux profits des industriels de l'armement. Cet anachronisme sert en même temps les adversaires les plus acharnés de la détente, qui ont besoin de la poursuite du surarmement du monde capitaliste pour avoir une chance réelle de la remettre en cause.

Les partisans de ces nouvelles dépenses militaires ont multiplié les arguments pour défendre leurs projets. Les uns, d'ordre économi-

que, tendent à minimiser l'importance de la dépense à consentir en faisant miroiter tous les avantages économiques qui en découleraient, essentiellement les fameuses « compensations ». Les autres sont d'ordre militaire et politique et insistent sur la nécessité de rétablir un équilibre qui serait compromis au désavantage de l'Occident.

L'argumentation utilisée ne résiste pas à l'analyse. Un dossier édité par le Comité national d'action pour la paix et le développement étudie en détail les propositions des différents constructeurs en lice et démontre que les prétendus avantages qu'on pourrait en retirer sont plutôt de la poudre au yeux. Les expériences antérieures sont là pour le prouver. Il s'agit de faits et non de slogans, n'en déplaise à notre ministre de la Défense nationale.

On connaît l'enjeu de ce « contrat du siècle » : remplacer les avions F 104 G actuellement en service dans les forces aériennes belge, hollandaise, danoise et norvégienne. Les quatre pays veulent procéder à un choix commun qui, espèrent-ils, peut leur apporter des conditions meilleures du point de vue des compensations.

La commande totale s'élèverait à 318 avions, soit une centaine de milliards de francs belges. La Belgique en prendrait plus du tiers : 116 avions, soit une dépense estimée en 1974 à environ 30 milliards. Inutile de préciser que la dépense réelle sera beaucoup plus importante. Le programme de remplacement étant étalé sur dix ans, les 30 milliards auront sérieusement gonflé, l'inflation aidant.

La « mésaventure » du budget militaire de 1974 est là pour nous le rappeler. M. Vanden Boeynants a en effet dépensé plus que prévu et un « ajustement » s'est révélé nécessaire : un petit supplément de 2,70 milliards destiné à rétablir l'équilibre du budget de la Défense nationale. Ce genre de rectificaion pourrait se répéter quand les 30 milliards prévus auront enflé au rythme de l'inflation, sinon plus rapidement encore, comme c'est souvent le cas en matière de fournitures militaires.

Quatre appareils se sont mis sur les rangs : le *Mirage F 1*, construit par la firme française Dassault, le *Viggen* de la société suédoise Saab, le *YF 16* de la General Dynamics américaine, et un autre appareil américain, le *YF 17* de Northrop. L'armée américaine vient de choisir le *YF 16* General Dynamics pour une commande de 650 avions.

Ce choix du Pentagone, précédant celui des alliés européens, n'est pas fortuit. Il doit contribuer à alourdir la pression que les Etats-Unis font peser sur leurs partenaires atlantiques depuis le lancement des discussions. Le secrétaire américain à l'Air n'a pas hésité à annoncer que les quatre pays suivraient les Etats-Unis dans leur choix du YF 16 M. McLucas a lourdement insisté sur la nécessité pour tous les membres de l'OTAN de standardiser leurs équipements avec ceux de l'US Air Force. « Nous sommes très attachés à cette idée », a-t-il ajouté.

« COMPENSATIONS »

Les quatre firmes promettent des compensations économiques, principalement sous la forme d'une participation des pays acheteurs à la construction de l'appareil choisi. Selon les promesses des cons-

tructeurs, cela permettrait de compenser entre 70 et 80 % du prix d'achat.

Telles sont les promesses. Les précédents ne sont cependant pas encourageants. En 1969, l'achat d'une centaine de *Mirage 5* à Dassault a entraîné une certaine expansion de la Société anonyme belge de constructions aéronautiques (SABCA), filiale du groupe Dassault. Mais d'après les responsables eux-mêmes de la firme, les compensations étaient purement marginales et ressemblaient fort à un hochet. De plus, l'Etat belge aurait dû intervenir à concurrence de plus de 200 millions pour renflouer les caisses de la SABCA.

On ne fut pas plus heureux avec les Américains. En 1970, la Belgique a passé un contrat de 55 millions de dollars avec la firme « Lockheed » pour l'achat de douze avions *Hercule*. Les compensations promises à l'industrie belge devaient s'élever à 49,5 % du contrat, soit près de 27 millions de dollars (plus d'un milliard de francs belges), répartis sur dix ans. Quatre ans après, les compensations réelles ne se sont encore élevées qu'à un million de dollars.

Plusieurs entreprises belges qui avaient compté sur les compensations prévues à la suite de l'achat de chars ouest-allemands *Leopard* n'ont pas été plus heureuses.

On le voit, les compensations promises se réalisent rarement entièrement. De plus, ces compensations ne contribuent pas à un réel développement de notre industrie. Les entreprises qui en bénéficient sont réduites à un rôle de sous-traitance et finissent par dépendre entièrement de l'étranger. Quant aux travailleurs qui y sont employés, ce sont pratiquement des « saisonniers » qui se retrouvent au chômage dès qu'une commande militaire est terminée.

A supposer que les compensations promises se réalisent, quelle pourrait en être l'incidence sur l'emploi ? Pour la Belgique, cela pourrait représenter au maximum 2.000 à 2.500 emplois pendant dix ans dans l'industrie aéronautique. Pour une dépense de trente milliards, cela nous mène à un investissement de 12 à 15 millions par emploi réel ! Et dans dix ans, pour ne pas les voir supprimés, il faudrait sans doute consentir de nouvelles dépenses militaires.

Si ces 30 milliards étaient consacrés à des investissements civils, l'incidence sur l'emploi serait bien plus considérable : on pourrait créer de 15.000 à 50.000 emplois nouveaux selon les branches de production.

Alors que l'heure est aux restrictions budgétaires pour les dépenses sociales, il n'est pas non plus inutile de savoir que 30 milliards, c'est dix ans de recherche pour 2.000 chercheurs; 30 milliards, ce sont 25.000 à 30.000 logements sociaux; 30 milliards, c'est une somme suffisante pour construire 60 kilomètres de métro, etc. Avec le prix d'un seul avion militaire, on pourrait construire deux hôpitaux de 50 à 80 lits.

Enfin, par le jeu des compensations, la Belgique fera payer en partie par le tiers monde le coût de son rééquipement militaire, puisque ces pays seront les acheteurs des avions supplémentaires produits en partie en Belgique. Elle contribuera aussi à armer des régimes antidémocratiques et bellicistes : des contrats sont déjà prévus avec l'Espagne, l'Afrique du Sud, le Koweït et Israël.

LA VOIX DE L'OTAN

L'autre volet de l'argumentation de M. Vanden Boeynants est d'ordre politique : la détente, c'est très bien, mais « jamais la puissance militaire soviétique n'a été aussi colossale », l'écart entre l'Est et l'Ouest n'a cessé de grandir depuis dix ans.

Ce sont là des affirmations gratuites, le ministre se contentant de reprendre les vues du secrétaire général de l'OTAN, M. Luns.

Mais puisque M. Vanden Boeynants prétend préférer des faits aux slogans, en voici un : pour la deuxième année consécutive, le budget militaire soviétique est en diminution en chiffres absolus. En face, les budgets militaires de l'OTAN sont en augmentation constante. En raison de décisions atlantiques, la Belgique est obligée d'augmenter chaque année son budget de 4 % *à prix constant.* Cela signifie qu'au taux actuel d'inflation, le budget militaire belge devra augmenter de plus de 20 % cette année.

Le budget militaire soviétique pour 1975 s'élèvera à 17,4 milliards de roubles contre 17,6 milliards en 1974, soit une diminution de deux cents millions de roubles (10,4 milliards de FB). L'année passée déjà, le budget militaire soviétique avait été réduit de trois cents millions de roubles. Globalement, le budget militaire ne représente plus que 8,4 % du budget soviétique global, alors qu'il dépassait les 11 % il y a quelques années.

Convenons-en : les chiffres surtout en ces matières ne convainquent pas toujours. Le fond du débat porte sur la situation politique internationale. Et là il est clair que M. Vanden Boeynants refuse de tenir compte des progrès de la détente en Europe comme sur le plan mondial. La politique de l'OTAN est de poursuivre la course aux armements comme si rien n'avait changé depuis vingt ans. La dépense projetée s'y inscrit directement.

Cette orientation a ses répercussions sur les négociations qui ont pour but d'accélérer la sécurité en Europe, particulièrement sur la conférence de Vienne pour la réduction des forces en Europe centrale, réduction à laquelle la Belgique est directement intéressée. D'un côté, on accélère la course aux armements, de l'autre, on fait tout pour freiner les conversations de Vienne. Les deux attitudes sont liées.

Quant à la tentative de M. Vanden Boeynants de défendre l'achat de nouveaux avions par sa volonté de ne pas « devoir manger dans la main des Etats-Unis », elle est tout simplement ridicule. Il a en effet lui-même souligné que ces dépenses nous étaient imposées en raison de nos « engagements internationaux », de nos liens avec les Etats-Unis.

Au lieu de nous rendre plus indépendants, l'achat envisagé s'inscrirait parfaitement dans la stratégie des Etats-Unis de surarmement des pays qui leur sont liés, que ce soit en Europe occidentale ou au Proche-Orient. C'est le président Gerald Ford lui-même qui, en affirmant la volonté de Washington d'exercer son leadership « sur le monde entier », a souligné la nécessité de se « serrer la ceinture afin d'être un peu plus forts militairement ». Cela s'adressait au peuple américain, mais M. Vanden Boeyants, en inconditionnel de l'atlantisme, pense exactement la même chose. Pour exercer

leur leadership, les Etats-Unis ont en effet besoin d'alliés dociles, mais aussi prêts à consentir toujours plus de dépenses militaires. Toutes les pressions américaines vont en ce sens.

L'heure n'est plus au renforcement des blocs militaires ou à la création de sous-blocs à l'indépendance fictive; elle est à la dissolution simultanée des blocs et à la réduction progressive et équilibrée des dépenses militaires. Faire triompher cette orientation est encore plus urgent dans les circonstances économiques actuelles.

VdB CONTESTÉ

Les communistes ne sont pas seuls à faire cette analyse. C'est dans des milieux politiques de plus en plus larges qu'on commence à considérer qu'il serait temps de profiter des avantages de la détente et d'y faire correspondre notre politique militaire.

Ce sont par exemple les Jeunes sociaux-chrétiens, qui déclarent que « le problèmes de l'achat de nouveaux avions militaires doit être placé dans un contexte plus large de détente et de paix dans le monde » et que « le remplacement d'avions militaires s'avère pour le moins discutable ». Et le bureau national des JSC de regretter qu'on n'aborde pas les « problèmes fondamentaux, à savoir notre appartenance à l'alliance atlantique et le rôle exact que doit avoir le Parlement belge à ce sujet ». Il déplore également « le manque d'initiative du ministre des Affaires étrangères en faveur de la paix, ce qui ferait perdre ainsi ce soi-disant caractère indispensable de l' « achat du siècle » ». Le bureau des CVP-Jongeren a pris une position analogue.

Mais il n'y a pas que les jeunes. Au sein du comité de concertation du PSC-CVP, on s'est aussi posé des questions, malgré la présence de M. Vanden Boeynants. M. Nothomb a démenti ces hésitations, mais l'information était suffisamment précise pour qu'on y apporte quelque crédit. On y aurait en tout cas demandé des précisions sur les obligations réelles que nous avons contractées dans le cadre de l'OTAN et sur les responsables du choix de ces « obligations». Des questions sont apparues sur le rôle des militaires eux-mêmes, qui pourraient imposer ces obligations en dehors du Parlement. Enfin, les arguments financiers du ministre de la Défense nationale n'ont, semble-t-il, pas convaincu tous ses amis, qui s'interrogent sur le mode de paiement et sur ce qu'il faudra finalement débourser, compte tenu de l'inflation.

Ces réticences ne sont pas étonnantes. Certains sociaux-chrétiens ont dû subir des pressions importantes de la part d'organisations de jeunesse d'inspiration chrétienne dont le poids est loin d'être négligeable : Kristelijke Arbeidersjeud (JOC flamande), Katolieke Jeugdraad (Conseil de la jeunesse catholique), Pax Christi et divers mouvements francophones.

En dehors des milieux chrétiens, l'opposition à l'achat d'avions s'est manifestée parmi les diverses branches du mouvement socialiste. Plusieurs députés socialistes ont participé à la manifestation du 12 janvier.

En définitive, seuls les milieux « libéraux » sont restés insensibles au mécontentement que le projet suscite. L'opposition s'est étendue au-delà des mouvements proprement politiques : mouve-

ments pacifistes bien sûrs, mais aussi milieux syndicaux (Jeunesses syndicales FGTB, CGSP-ULB et plusieurs régionales FGTB). La presse flamande a consacré une large place à la lettre ouverte publiée par un groupe d'intellectuels et de syndicalistes chrétiens flamands, qui qualifient le projet d'insensé et proposent de consacrer ces trente milliards à des projets d'aide au dévelopement.

Durement touchée par les restrictions budgétaires décidées par le gouvernement, l'Université libre de Bruxelles n'a pas hésité à protester contre ces projets qui vont à l'encontre de la politique d'économies proclamée par le gouvernement, mais qui finalement touchent avant tout des secteurs vitaux pour l'avenir comme l'enseignement, tout en épargnant le domaine militaire.

A condition que le mouvement de protestation continue à prendre de l'ampleur, il n'est pas impossible que le gouvernement soit amené à en tenir compte. Peut-il abandonner le projet de M. Vanden Boeynants et de ses supérieurs atlantiques sans perdre la face ? Si l'alternative était réellement le tout ou rien — achat immédiat ou abandon définitif — on pourrait en douter et c'est justement ce que cherchent à faire croire les partisans les plus fervents de la dépense.

PROPOSITION COMMUNISTE

Il y a en réalité des solutions intermédiaires. C'est dans ce cadre que la proposition formulée le 23 janvier par le parti communiste prend tout son sens : suspendre la décision jusqu'à la fin de la conférence de Genève sur la sécurité et la coopération en Europe et prendre dès maintenant l'initiative d'une proposition de réduction partielle et équilibrée des armements à la conférence de Vienne, si possible en accord avec les trois autres gouvernements concernés par le « marché du siècle ».

Comme l'a souligné Louis Van Geyt en présentant ces propositions, il s'agit d'aller au-delà de l'alternative du tout ou rien, car même chez ceux qui ne mettent pas l'atlantisme en cause, il est normal que surgissent hésitations et réserves à l'égard d'une orientation favorable au surarmement.

A l'heure où la négociation entre les blocs prend la forme des conférences de Genève et de Vienne, une initiative prise par le gouvernement belge — et qui ne doit pas être nécessairement celle du parti communiste — serait particulièrement bienvenue et irait dans le sens de l'évolution de la situation politique internationale de ces dernières années. Si une telle initiative était prise et si elle était suivie d'effets, elle aurait certes un caractère circonstanciel, mais elle aurait de plus le mérite d'aller à contrecourant des nuages et des menaces qui ont pesé sur la détente, à la suite notamment des propos inquiétants tenus par MM. Kissinger et Ford contre les pays producteurs de pétrole.

Appuyée par le gage de bonne volonté que constituerait la suspension de la décision de remplacement des F 104 G, une proposition belge à Vienne aurait des chances de trouver un répondant de la part des pays du pacte de Varsovie. C'est à ces derniers d'apprécier la valeur des propositions qui pourraient leur être faites, mais il est bon de rappeler que les pays socialistes ont toujours proposé des mesures même partielles de désarmement équilibré. Il suffit de se souvenir du plan Rapacki.

La proposition comuniste a un autre mérite : c'est d'offrir une base d'accord à tous ceux qui ne veulent plus la poursuite d'une course effreinée aux armements. Tant que la vie internationale rendra nécessaire le maintien d'une force militaire, il n'est pas réaliste de préconiser la suppression de toute aviation.

Mais on peut raisonnablement douter de la nécessité d'acheter des avions si « sophistiqués » pour la défense du territoire national. Un moins grand nombre d'appareils moins coûteux pourrait largement suffire. L'achat envisagé n'est aussi lourd que parce que l'OTAN nous impose des missions étrangères à la stricte défense du territoire national.

Une politique militaire indépendante, limitée à une véritable « défense nationale » et tenant compte enfin des acquis indéniables de la détente, telle est la véritable alternative du moment présent.

Jean Terfve répond à trois questions

« La décision de consacrer 30 milliards à l'achat d'avions militaires irait à contre sens des possibilités de consolidation de la détente et du freinage de la course aux armements qui se dessinent à la faveur des Conférences de Genève et de Vienne. »

Cette phrase est extraite de la lettre adressée le 23 janvier par le président du Parti communiste de Belgique au Premier ministre, M. Tindemans.

Que signifie cette référence aux Conférences de Genève et de Vienne ?

Quel crédit accorder aux perspectives qu'elles ouvrent ?

Qu'est-ce qui autorise d'articuler le problème du remplacement des F 104 G aux travaux de deux conférences internationales ?

Nous avons posé ces questions à Jean Terfve, ancien ministre, vice-président du PCB, qui suit de près, depuis de longues années, les efforts déployés pour donner corps à la sécurité et à la coopération paneuropéennes.

Ce qu'il faut souligner avec force, nous a dit Jean Terfve, c'est que la situation en Europe n'est plus celle qu'on a connue il y a dix ou vingt ans. Il existe maintenant, très précisément depuis le 8 juin 1973, des structures de négociations pour la sécurité et la coopération, un plan de travail pour le déroulement de ces négociations et un accord sur un certain nombre de principes essentiels (le texte dit « des principes dotés d'une signification primordiale »). 32 Etats d'Europe, ainsi que les Etats-Unis et le Canada, ont souscrit à ces principes et à ce plan de travail, sont partie prenante à ces structures (appelées Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe). L'alternative à l'équilibre dans la terreur peut y prendre appui. De l'URSS au Saint-Siège, en passant par l'Irlande et la Turquie, les 32 Etats sont bien l'Europe : seuls manquent l'Albanie, Andorre et Monaco. Les recommandations signées le 8 juin à Helsinki ont donc créé une situation nouvelle : en fixant les objectifs et les modalités d'une coopération européenne, elles offrent

un cadre aux initiatives qui pourraient être prises en vue de la détente.

Bien entendu, l'existence de pareil cadre ne suffit pas à régler les problèmes. Mais il comble un vide — et pour le surplus, depuis qu'il a été mis en place, on a avancé. Sur le plan de la méthode de travail, on a décidé de traiter séparément problèmes militaires et problèmes politiques. Il faut néanmoins préciser que ce traitement séparé ne signifie pas un cloisonnement étanche : l'interaction est évidente entre les deux ordres de dossiers, et il a été reconnu que pour pouvoir s'engager plus sûrement dans la voie d'un désarmement limité, il fallait assurer un climat de détente. C'est ainsi que les réunions de Genève et de Vienne — la première constituant une phase de la Conférence « politique » de Helsinki, et la seconde étant « militaire » sont liées en fait par une relative interdépendance.

A l'heure actuelle, il est admis que les travaux de la Conférence de Genève pourront être terminés vers le milieu de cette année, ou au plus tard en automne. Quand je dis « il est admis », ce n'est pas un propos en l'air : la rencontre Brejnev-Ford de Vladivostok s'est terminée par un communiqué qui a fait état des « résultats importants » déjà obtenus, et indiqué que la conférence pourrait se terminer « avec succès », « dans le délai le plus proche », et « au plus haut niveau ». Il est clair qu'à ce moment — j'entends au moment où cette étape sera franchie — des conditions meilleures auront été créées pour engranger aussi des succès à la Conférence de Vienne. En d'autres termes, la possibilité de prendre en considération des mesures concrètes de désarmement partiel s'inscrit dans un avenir qui n'est pas éloigné. Certes, l'entreprise est complexe et hérissée de difficultés, car il s'agit d'assurer un équilibre dans le désarmement. Or, sur cette notion d'équilibre, les points de vue ne sont pas forcément identiques à l'Est et à l'Ouest. Les Occidentaux souhaitent que les premières mesures de réduction de l'armement concernent les Soviétiques et les Américains, et qu'elles ne portent ni sur les armes nucléaires ni sur l'aviation. A l'Est, on n'est pas séduit par cette approche du problème. Aucune porte n'est cependant fermée, et une récente proposition soviétique de commencer effectivement par une première réduction de 20.000 hommes dans l'armement de l'URSS et des USA, pourrait constituer l'amorce de nouveaux et sérieux pourparlers.

C'est dans tout ce contexte que se situe la proposition du PCB : en escomptant — et il est raisonnable de le faire — les conséquences positives de la deuxième phase de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, nous avons demandé au gouvernement belge de surseoir à l'achat des avions militaires, tout en provoquant une initiative conjointe de la Norvège, du Danemark, des Pays-Bas et de la Belgique en direction de la Conférence de Vienne.

Il s'agit donc d'une proposition apparemment peu ambitieuse, mais qui a la vertu de permettre un blocage « honorable » du dossier au niveau gouvernemental, en même temps qu'une démarche diplomatique qui s'articulerait à un mécanisme européen déjà bien rodé. Rien de tout cela n'empêche d'ailleurs, faut-il le souligner, le mouvement de protestation contre les 30 milliards de s'amplifier en Belgique comme dans les trois autres pays concernés.

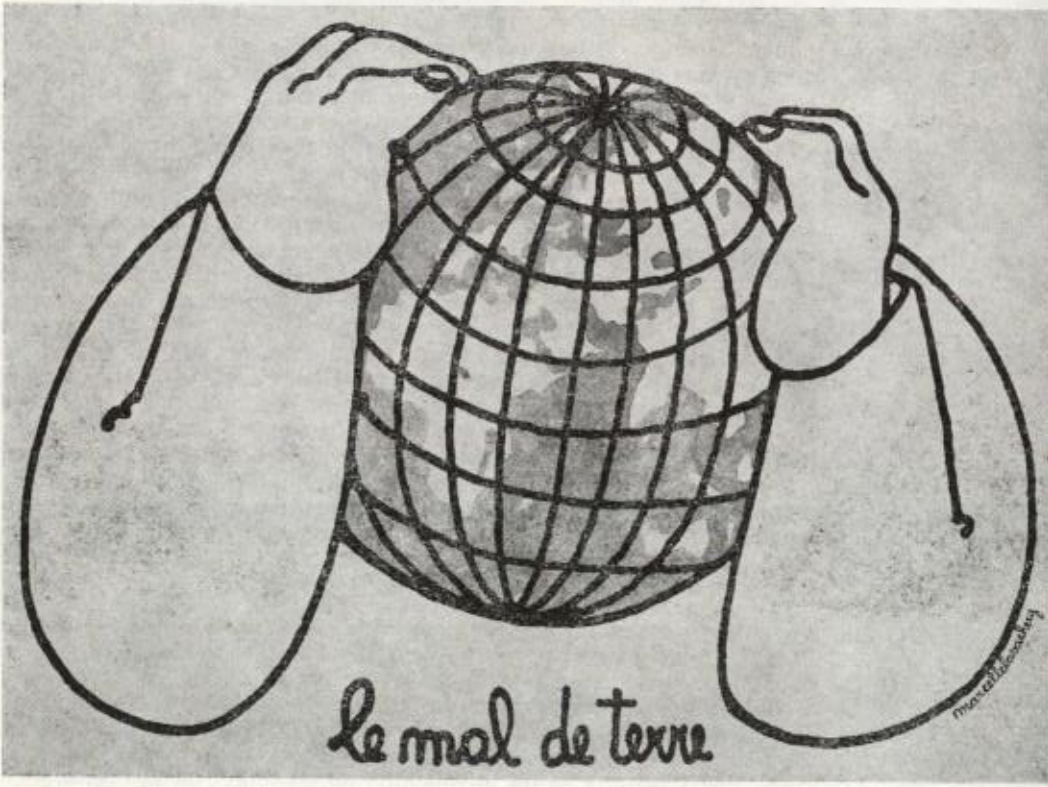
le mal de terre

JACQUES LEMAITRE ET ROSINE LEWIN

L'Ordre des médecins

Oui ou non, les devoirs du corps médical envers la population concernent-ils la population ?

Cette question élémentaire est au cœur du dossier que le GERM (Groupe d'étude pour la réforme de la médecine) soumet à l'opinion publique, sous le titre « L'Ordre des médecins » (1).

Le document a la rare vertu de faire d'authentiques révélations : composition, prérogatives et fonction de l'Ordre des médecins sont en effet entourées de mystère. Une équipe pluridisciplinaire du GERM a analysé les raisons de ce mystère et démonté patiemment les mécanismes de l'éthique médicale dont l'Ordre se veut le gardien. Au terme de l'analyse, des propositions sont ébauchées afin de susciter un large débat public.

Qu'est-ce que le fameux Serment d'Hippocrate et que représente-t-il sur le plan moral et social ? Quelles sont les dispositions essentielles du code de déontologie rédigé voici vingt-cinq ans par l'Ordre ? Comment est organisé l'Ordre, quelles sont ses compétences et sur quelles réalités les exerce-t-il ? C'est en partant de ces questions que le GERM montre ce qui sépare la notion « éthique médicale » de la notion « éthique de la santé », et suggère finalement la suppression de l'Ordre des médecins.

VENERABLE HIPPOCRATE

« Une des légitimations les plus solides de la déontologie médicale actuelle et de l'éthique qui l'inspire est son caractère millénaire », note le GERM. La référence à Hippocrate apparaît garante de vénérabilité et de vérité. Or, « il n'y a pas de principes d'éthique

(1) Lettre d'information 82/83, novembre-décembre 1974 - GERM, 37, rue Belliard. 1040 Bruxelles. Tél. 02/513.20.39.

médicale absolus, valables pour tous les temps et tous les lieux, mais il y a au contraire des éthiques médicales différentes selon les cultures et selon les modes d'organisation sanitaire ».

De fait, les recherches philologiques les plus sérieuses montrent que le serment dit d'Hippocrate n'est pas représentatif de la médecine grecque du Ve ou IVe siècle avant J.-C. Il est au contraire « caractéristique d'un groupe de médecins dont les conceptions étaient influencées par une secte ésotérique, et divergeaient manifestement des conceptions de la majorité de leurs collègues et de l'ensemble de leurs contemporains ». C'est à l'heure où triomphèrent les conceptions chrétiennes, quelques siècles plus tard, que s'imposa l'influence éthique du serment, considéré dès lors comme « une charte intemporelle ». Au fil du temps, le serment s'est accommodé de maints éléments très « temporels ». C'est ainsi par exemple que sous l'absolutisme français, les médecins prêtaient en premier lieu serment de fidélité aux rois, étant entendu que le secret professionnel doit être rompu sur ordre de l'autorité. Nous ne nous appesantirons pas sur d'autres aspects de ce chapitre que le GERM conclut en ces termes : « ... *Les données historiques ne permettent pas de prétendre qu'il existerait une éthique médicale absolue indépendante du temps, qui trouverait son origine dans le serment d'Hippocrate, une éthique à laquelle la médecine occidentale serait restée fidèle et devrait le rester.* »

L'actuel code de déontologie date de 1950. Le Conseil d'Etat l'annulait en 1951, parce que le conseil supérieur de l'Ordre des médecins, en établissant ce code, excédait ses pouvoirs. Depuis lors, la situation a changé, puisqu'un arrêté royal de 1967 a conféré à l'Ordre le pouvoir de promulguer un code de déontologie. Et un nouveau code doit d'ailleurs être publié, auquel le conseil supérieur de l'Ordre met la dernière main dans le plus grand secret... D'ici là, l'analyse minutieuse du code de 1950 présente le plus vif intérêt : on quitte la philologie et l'histoire pour entrer de plein pied dans l'actualité, dans la réalité d'une éthique dont chacun de nous subit l'effet.

« L'ensemble des principes, des interdits et des devoirs édictés par le code s'efforce en effet de préserver la position de domination que le médecin occupe dans la société (appartenance à la classe dominante, absence de contrôle démocratique de son activité), dans la relation avec le malade (comportement autoritaire et/ou paternaliste, etc.). Nombre d'articles du code visent aussi directement, nous le verrons, à préserver la maîtrise du médecin sur le niveau de ses revenus. Dans nos pays, cette action de l'Ordre coïncide avec la défense de la médecine libérale. »

DU SECRET MEDICAL AU MONTANT DES HONORAIRES

Que la relation du malade avec son médecin soit une relation marquée par l'inégalité, ce n'est pas la première fois que le GERM le souligne. Le malade se trouve dans un état régressif, il s'en remet au médecin pour que celui-ci le « sauve » ou le soulage. Si le rappel de cette vérité prend une certaine place dans le dossier sur l'Ordre des médecins, c'est précisément parce que le code de déontologie ignore toute relation du praticien avec les bien portants, avec la population : « pour lui, il n'y a que l'individu malade et le médecin qui le soigne dans une situation de domination. En

évacuant le troisième terme, il renforce la position des médecins et manipule à leur profit ce qui est appelé « le bien du malade ».

Cela dit, les principes mis en honneur dans le code de déontologie ont une valeur incontestable. Moins que les principes — liberté thérapeutique, secret professionnel ou libre choix du médecin — c'est le mauvais usage qu'en fait le code qui est l'objet de la critique du GERM.

C'est ainsi que l'observation aveugle du secret médical est une des origines des lacunes graves que présentent en Belgique les statistiques ou enquêtes sur les causes de la morbidité et de la mortalité. « Le secret médical absolu empêche toute évaluation de l'activité médicale. C'est bien souvent en faisant appel à ce principe du secret que le voile est jeté sur des erreurs professionnelles individuelles ou collectives. Pouvoir évaluer l'activité médicale est un facteur important d'amélioration de la qualité des soins et une caractéristique fondamentale de toute démocratie », note le GERM.

De même, s'il est bien évident que le malade doit pouvoir choisir son médecin en toute liberté, il apparaît dans les réalités concrètes que la défense de ce bon principe est très souvent invoquée pour sauvegarder la médecine libérale. Or, observe le GERM, « le libre choix du malade n'est pas l'apanage de la médecine libérale. Dans le service de santé anglais par exemple, les malades s'inscrivent sur la liste du médecin qu'ils choisissent. S'ils veulent changer de médecin, ils peuvent le faire moyennant un préavis de quinze jours... » Par ailleurs, il y a beaucoup à dire sur le caractère formel de cette liberté : *« libre choix réel pour qui, pour quelles catégories sociales ? sur base de quels critères ?* » demande le GERM.

Le code de déontologie consacre plusieurs de ses articles au problème des honoraires. On notera qu' « abaisser ses honoraires dans un esprit de concurrence » est interdit, de même qu'est interdit le paiement à forfait. L'Ordre des médecins présente la rémunération à l'acte comme la seule valable déontologiquement. Le GERM n'a aucune peine à montrer que si le système de rémunération à l'acte était parfaitement cohérents dans le cadre de la société libérale, il a été rendu caduc par l'évolution sociale, et notamment par l'avènement de la sécurité sociale. Non seulement ce système de rémunération tend à commercialiser la médecine, mais il engendre une certaine surconsommation et impose de surcroît la séparation entre médecine curative et préventive. Quand on sait par ailleurs que l'Ordre des médecins ne poursuit disciplinairement que les praticiens qui réclament des honoraires inférieurs aux conventions, et ne s'attaque pas à ceux qui encaissent des honoraires astronomiques, on saisit combien est fondée cette remarque du GERM : *« C'est donc au moyen du code de déontologie que les médecins s'efforcent de garder le contrôle sur le niveau de leur revenu et cette défense purement corporatiste cherche à se faire passer pour morale »*. Les auteurs du dossier tiennent néanmoins à préciser que leur analyse ne tend pas à établir qu'il y a tromperie volontaire dans le chef des médecins : « le code fonctionne comme une idéologie, dont le propre est de présenter comme valeur universelle ce qui n'est que l'expression des intérêts d'une caste. Cette idéologie ... est répandue et acceptée non seulement parmi ceux qui l'ont produite ou qui en profitent, mais également, par un étrange paradoxe, dans l'ensemble de la population qui ratifie ainsi ce qui la dessert ».

FONCTIONS DOCTRINALE ET DISCIPLINAIRE

L'Ordre des médecins est aussi une institution, et une institution qui occupe une position de force.

Tout médecin, pour pratiquer légitimement en Belgique, doit y être inscrit. Les conseils provinciaux sont composés de membres élus par l'ensemble des médecins, mais aucune indication n'est fournie aux électeurs sur les candidats ni sur leur éventuel programme. Les élections ne vont donc pas de pair avec un débat de fond. Le conseil national fait pour sa part une large place à l'université; sa mission est essentiellement d'ordre doctrinal — c'est lui qui élabore les principes constituant le code de déontologie, lequel doit être approuvé par un arrêté délibéré en conseil des ministres.

Au total, l'Ordre a donc d'abord une fonction de définition éthique et déontologique, et ensuite une fonction disciplinaire. Pour le GERM, il est évident que c'est « de la collusion entre ces deux fonctions — doctrinale et disciplinaire — que naissent bien des difficultés » car, chose singulière, l'Ordre « dit la loi et est chargé de la faire respecter ».

Il faut savoir qu'une série de fautes médicales sont sanctionnées par les tribunaux ordinaires. Bien souvent, l'Ordre redouble les condamnations des autres instances. Dans d'autres cas, ne tombant sous aucune juridiction, les sanctions disciplinaires prises par l'Ordre visent à intimider ceux qui innovent ou à punir ceux qui mettent en cause les privilèges corporatistes. Les cas des médecins de Merelbeke et d'Hoboken sont particulièrement éclairants à cet égard. Rappelons que ces praticiens ont deux caractéristiques communes : ils ont renoncé à demander à leurs patients le montant du ticket modérateur, et ils s'efforcent d'associer la population du quartier à la discussion de la politique sanitaire locale. Sous prétexte de « racolage », de publicité systématique et de concurrence déloyale, les jeunes médecins flamands ont été lourdement sanctionnés.

A ce propos, le GERM souligne la connivence, sinon la collusion, entre Chambres syndicales et Ordre des médecins : il est vrai qu'une directive des Chambres syndicales de MM. Wynen et Farber a enjoint à tous les médecins d'exiger le ticket modérateur. Mais en vertu de quel principe moral l'Ordre peut-il reprendre à son compte ce type de démarche ?

D'autres exemples encore sont révélateurs des connivences entre Chambres syndicales et Conseil de l'Ordre. Il en est ainsi du « coup de crosse » donné par le conseil provincial du Brabant (francophone) aux associations d'infirmières qui s'étaient permis, en 1970, d'envoyer un questionnaire aux médecins à propos de l'exécution de certains actes techniques. Il s'agissait pour les Chambres syndicales de préserver la situation de monopole du corps médical contre toute initiative autonome des infirmières. Et l'Ordre a servi les desseins des Chambres syndicales...

N'est-il pas significatif par ailleurs que ce soit la Fédération nationale des Chambres syndicales qui ait tout naturellement volé au secours du Conseil de l'Ordre, au lendemain de la conférence de presse du GERM ? (2).

---

(2) « Libre Belgique » du 22 janvier 1975.

Le souci de défendre les intérêts des médecins a aussi primé toute autre considération quand il s'est agi de savoir *qui* effectuerait les vaccinations dans les consultations pré- et postnatales de l'Œuvre Nationale de l'Enfance. Appelé à donner son avis à ce sujet, le conseil national de l'Ordre a déclaré que « le médecin traitant est le mieux placé pour pratiquer des vaccinations dans des conditions médicales valables ». Cette attitude est surtout révélatrice, montre le GERM, du souci de maintenir intacte la cloison entre le préventif et le curatif et d'entraver une pratique non-libérale de la médecine dans le cadre de l'ONE.

On pourrait encore évoquer l'attitude de l'Ordre face au problème de l'avortement : au lieu de laisser à la société et à la femme la responsabilité d'un choix en la matière, l'Ordre entend laisser au seul corps médical le privilège de toute décision.

« NECESSAIRE ET URGENT »

A ce point de son analyse, le GERM pose la question : « *Sur quelle base élaborer l'éthique médicale de notre temps ?* » Personne ne s'étonnera que la réponse à pareille question ne soit pas simple; elle se fonde sur quelques principes qu'on peut résumer en ces termes.

— L'éthique médicale ne peut être qu'une partie d'une éthique plus fondamentale, celle de la santé, car le médecin est fait pour le malade et non le malade pour le médecin.

— Toute éthique est en constante recherche, en constante évolution. La croyance aux principes moraux absolus n'a aucun fondement scientifique.

— La réflexion sur l'éthique de santé, y compris sur l'éthique médicale, ne peut constituer l'apanage des médecins. La décision collective en matière de santé paraît un des points fondamentaux à défendre dans les circonstances actuelles.

— L'analyse sociologique des problèmes relatifs à la santé doit être prise en considération.

— La déontologie médicale est une partie de la déontologie des travailleurs de la santé.

Le respect de ces conditions apparaît au GERM comme une garantie de validité d'une éthique médicale. « *C'est à ces conditions,* écrit-il, *qu'on ne risque pas de voir la défense de privilèges prendre l'aspect de règles déontologiques* ».

Reste à savoir si l'Ordre des médecins est nécessaire. Le GERM pense que non. Non seulement parce que d'autres pays — la Hollande par exemple — ont fait la démonstration qu'on peut parfaitement s'en passer, pour le plus grand bien de la santé publique. Mais aussi parce que le rôle de l'Ordre est en fait profondément rétrograde.

Pour assurer la promotion de la santé, trois fonctions doivent être assumées : discussion sur les problèmes éthiques, évaluation permanente de la situation de santé, fonction disciplinaire. Aucune d'elles ne requiert l'existence d'un Conseil de l'Ordre, et tel qu'il existe il lui est « structurellement impossible » de les assumer. Dès lors, il paraît au GERM « nécessaire et urgent » de supprimer cette institution qui freine le progrès.

UNE BATAILLE POLITIQUE

Voilà résumé le dossier du GERM.

Une bataille importante est donc engagée.

Elle vise à débloquer une situation dans le domaine sanitaire en s'attaquant au support idéologique de la médecine libérale et en appelant tous les intéressés — c'est-à-dire pas seulement les médecins et les malades, mais tous les citoyens — à participer à l'élaboration des structures sanitaires et de la déontologie les plus aptes à promouvoir la santé.

Cette bataille a un caractère politique évident. Supprimer l'Ordre des médecins, modifier les conditions d'exercice de la médecine et élaborer une éthique centrée sur les besoins réels de la population, permettant en outre de faire face aux problèmes nouveaux, sont des tâches politiques impliquant d'ailleurs un relais parlementaire.

Ces tâches exigent du courage, un soutien populaire et une bonne information technique.

Il nous paraît important d'insérer la démarche du GERM dans le combat pour une politique de santé adéquate dans notre pays et de dégager les aspects essentiels de cette politique.

Le dossier du GERM appelle un débat, et nous souhaitons ce débat ample et sérieux. Médecins, professionnels de la santé et surtout organisations du mouvement ouvrier auront à examiner les éléments du dossier, à l'enrichir, à le compléter, à le préciser. Dans l'immédiat, la commission Santé du P.C.B. et le député Noella Dinant lui apportent l'une et l'autre leur appui. Il n'est pas indifférent que pareilles solidarités s'affirment dès aujourd'hui car le nouveau code de déontologie médicale pourrait être soumis très prochainement et sans crier gare aux délibérations d'un conseil des ministres. Indépendamment du large débat sur le support socio-économique de la charte médicale, une échéance politique requiert donc des initiatives à court terme.

La tendance à s'en remettre aux « spécialistes » constitue toujours une entrave à un effort de démocratisation. En l'occurrence, en matière de santé, toutes les structures en place favorisent cette tendance des citoyens à s'en remettre aux spécialistes ou aux hommes politiques. Et on abdique d'autant plus volontiers que la technicité des problèmes sanitaires est censée les rendre inaccessibles. L'atrophie ou l'absence d'éducation sanitaire, qui n'est assurément pas fortuite, joue aussi, bien entendu, contre la promotion d'une gestion sociale des institutions sanitaires — depuis la consultation prénatale jusqu'à l'hôpital universitaire.

Il nous paraît donc nécessaire de combattre cette vieille habitude d'abdiquer en matière de santé. Comment ? En encourageant toutes les initiatives propres à développer la démocratie directe, au niveau le plus bas. A l'entreprise, en utilisant de manière plus offensive les prérogatives des comités de sécurité et d'hygiène ou la force de la délégation syndicale, afin de donner un autre contenu à la médecine du travail. Sur le plan local, en constituant divers types de comités de quartiers ou communaux : comités de patients, comme ceux qui ont surgi à Anvers, et qui s'apparentent aux comités de défense des consommateurs — comités de patients comme à Merel-

beke, où la coopération est organisée avec des groupes de médecins généralistes prenant en charge la santé de la collectivité — comités santé à l'échelon communal comme à Rixensart, où la coopération est établie avec l'administration communale et avec les médecins de la localité. Sans doute ces comités ne constituent-ils pas une panacée et sans doute est-il difficile d'y éviter certains écueils.

Le seul fait de se familiariser avec certains problèmes — hôpitaux ou AMI — permet cependant de réduire à des plus justes proportions le rôle et le pouvoir du médecin, de faire la part des responsabilités des autres travailleurs sanitaires — et des travailleurs tout court.

PROFIT ET SANTE

Contester les critères du capitalisme dans le domaine de la santé, s'opposer à l'intervention croissante de la recherche du profit, voilà un axe de réflexion et d'action essentiel dans le combat pour une politique de santé progressiste.

L'Assurance-Maladie-Invalidité est un secteur socialisé dans une société où la poursuite du profit privé constitue le moteur de l'économie et le support de l'idéologie dominante. La socialisation financière du risque en matière de santé se juxtapose donc à des structures anciennes, inchangées, et s'exerçant pour l'essentiel sur un mode privé. Des sommes considérables sont ainsi dispensées au secteur privé sans contrôle suffisant, sans contreparties. Le système favorise de surcroît des activités parasitaires et assure de gros profits aux trusts du médicament et aux fabriquants de matériels de diagnostic et de traitement.

Tant que la collectivité est ainsi soumise au pillage des puissances privées — avec la bénédiction de l'Etat — piller l'AMI restera une tentation pour chacun. C'est pourquoi il importe de stopper l'intervention du capital financier dans les secteurs les plus « productifs » du domaine sanitaire. C'est pourquoi il importe de faire de l'AMI l'instrument d'une véritable politique de santé. Mais cela suppose un élargissement et une dynamisation de la démocratie, c'est-à-dire une irruption sur le terrain de la santé des forces ouvrières et démocratiques.

LE POIDS DE LA CRISE

Le temps pourrait et devrait être révolu où le citoyen — bien portant ou malade — s'abandonne au pouvoir médical, renonçant à une part croissante de sa propre liberté en échange d'une part plus dérisoire de sa propre santé.

En fait, la santé dépend beaucoup plus à l'heure actuelle de facteurs économiques et sociaux que de la médecine elle-même. Rythmes de travail, bruit, pollution, tensions nerveuses, insécurité du lendemain — tout cela pèse très lourd sur l'état sanitaire de la population. Moins que jamais, le médecin ne peut se borner à soigner des individus isolés : il doit mettre ses connaissances au service de l'émancipation des travailleurs afin de stimuler par une meilleure conscience des problèmes le changement des conditions d'existence.

Cette façon de voir a deux conséquences importantes :

— le médecin doit réduire son pouvoir sur l'individu en accroissant en même temps sa capacité d'intervention sur la société, pour mieux adapter le « milieu » aux exigences des individus;

— l'activité sanitaire doit être privilégiée *« non pas par des différences dans le revenu ou le pouvoir des médecins par rapport à l'ensemble de la population, mais bien par la priorité donnée à la santé sur le profit, à la vie de l'homme sur l'intérêt privé, aux techniques de libération sur les techniques d'exploitation »* (3).

Face aux mesures d'austérité appliquées par le gouvernement, une clarification politique intelligente peut amener la population à vouloir agir sur la décision en matière sanitaire. Une meilleure connaissance des dommages causés à la santé par la dégradation des conditions de vie et de travail (par exemple : l'usure physique et psychique dues au chômage) peut, pensons-nous, devenir un mobile majeur pour comprendre que la réforme sanitaire est bien plus qu'une réforme sectorielle — donc un mobile majeur pour transformer la société.

De même que le médecin ne peut professionnellement éluder les problèmes de la société, le citoyen constate que sa santé dépend aussi de la crise du régime.

Comme il existe d'autre part d'évidentes convergences dans le domaine de la politique sanitaire entre les diverses organisations politiques, sociales ou culturelles du mouvement ouvrier, nous croyons qu'il est possible d'imposer, et peut-être plus vite dans le domaine sanitaire qu'ailleurs, des réformes structurelles, c'est-à-dire des solutions valables aux problèmes qui se posent.

Résumons-nous pour conclure.

Nos propres responsabilités politiques sont évidemment accrues par l'importance et l'urgence des objectifs à réaliser dans le domaine sanitaire :

— soutien de la contestation par le GERM de l'Ordre des médecins, de son idéologie et de son support socio-économique;

— promotion de la décision démocratique en matière de santé;

— contestation des critères mercantiles du capitalisme;

— prise de conscience de l'incidence des conditions de vie et de travail sur la santé;

— élargissement de l'activité médicale pour qu'elle tende à agir sur le « milieu », qu'il s'agit d'adapter aux exigences nouvelles des citoyens;

— action convergente de diverses composantes du mouvement ouvrier pour imposer des réformes structurelles.

---

(3) « Medicina e politica » de Giovanni Berlinguer - De Donato, Roma.

ROSINE LEWIN

Information radiotélévisée et mouvement ouvrier

De premières indications (1) viennent d'être fournies sur l'enquête que le Mouvement Ouvrier Chrétien a lancée pour connaître l'opinion des téléspectateurs sur les programmes de la RTB.

L'organisme qui a pris l'initiative de cette enquête s'appelle « Conseil de programmation RTB - MOC ». C'est une association regroupant en dehors de la RTB des syndicalistes des différents secteurs de l'Institut national de la radio et de la télévision, ainsi que des responsables du MOC. Ce « Conseil de programmation » s'est donné pour mission « d'exprimer auprès de la RTB les attentes des auditeurs et téléspectateurs » dans les milieux proches du MOC.

Comment s'expriment ces auditeurs et téléspectateurs ?

Nombre d'entre eux souhaitent que l'information régionale soit amplifiée. Des critiques très négatives sont formulées à l'égard des programmes de variétés et à propos de l'abus de films anciens. Une nette faveur se marque pour les émissions de large information, « dans la mesure où la formation rejoint l'information ». Large satisfaction aussi pour « Si vous saviez », « Magazine des consommateurs », TV F, « Situation 74 », les reportages de « Neuf millions neuf », l'émission « Sentiers du monde », la série « L'Odyssée Cousteau », Cinéscope, « Visa pour le monde ». Pas mal de personnes âgées et de ménagères déplorent que des soirées entières soient consacrées au sport, beaucoup de personnes consultées souhaitent des émissions à caractère d'information-service télévisées.

(1) « La Cité » du 27 décembre 1974.

Ces données méritent d'être analysées. En attendant d'avoir les moyens de le faire, on peut souligner le caractère novateur de l'opération. C'est la première fois, pensons-nous, que le mouvement ouvrier manifeste un intérêt actif à l'égard de l'ensemble des programmes de la RTB, et s'efforce d'associer des travailleurs organisés à la critique de ces programmes. Sans préjuger des suites que pourrait avoir cette enquête, elle constitue un événement.

On sait, en effet, que l'information radiotélévisée constitue depuis longtemps une cible de choix pour certaine presse de droite. « La Libre Belgique » mérite une mention spéciale pour l'inlassable acharnement qu'elle déploie à cet égard. Voilà plusieurs années que le jeu dure : volant au secours de la Fédération des entreprises de Belgique, au secours de la Fédération pétrolière, des Chambres syndicales de médecins, de M. Vanden Boeynants, la gazette bruxelloise alimente quasi quotidiennement sa chronique « pour l'objectivité à la RTB ».

D'autres journaux aussi se sont mis à l'écoute critique de l'information radiotélévisée : c'est le cas de « Pan », de « La Dernière Heure », d'« Europe magazine ». C'est assurément un droit que personne ne leur conteste. Mais la presse de gauche n'utilisant pas ou peu ce droit, la ténacité de « La Libre » et consorts tend à accréditer une idée fausse, celle d'une RTB qui serait tout entière à la merci des « gauchistes », proie de la subversion. Et cette idée, martelée à coup de diatribes solennelles ou de petits échos perfides risque d'entraîner des conséquences fâcheuses tant pour les usagers que pour les travailleurs de la RTB.

Les communistes ne sont pas seuls à se préoccuper de cette campagne systématique de la droite contre le plus grand producteur d'information et de culture du pays. C'est une des raisons de l'initiative prise l'an dernier par les *Cahiers marxistes* pour susciter une une réflexion collective sur le rôle du mouvement ouvrier face au plus puissant des mass media. L'initiative a fait du bruit, on le sait.

Rappelons brièvement les principaux éléments du dossier.

Février, avril, mai 1974 : trois séances de discussion sur le thème « Information radiotélévisée et mouvement ouvrier » se déroulent à l'invitation des CM, avec des journalistes, des sociologues, des représentants du mouvement ouvrier.

Novembre 1974 : la revue consacre douze pages de sa livraison à un texte reprenant les questions abordées au cours de ces rencontres, y joint des « Notes annexes » (sur la régionalisation et les structures de la RTB) ainsi qu'un article sur l'intérêt et l'ampleur du phénomène de la télévision non hertzienne. La revue souhaitait, à partir de ces documents « ouverts », la discussion la plus large. La discussion a été entamée.

D'abord à l'occasion d'une rencontre organisée par les CM le 28 novembre à Bruxelles (en principe, chaque dernier jeudi du mois les CM invitent leurs abonnés à un échange de vues sur la livraison parue). Une centaine de participants, surtout spécialistes de l'information et militants ouvriers, beaucoup de questions, des réflexions parfois parallèles, peu de conclusions. L'isolement des travailleurs de la RTB par rapport aux autres travailleurs n'est-il dû qu'à leur indivi-

dualisme ? L'ignorance très générale des conditions dans lesquelles s'effectue leur travail leur est-elle imputable? La nouvelle grille de programmes à la radio, dont la préparation est très peu « participative » ne résulte-t-elle pas des pressions de la droite ? Quelle valeur accorder aux sondages ? Comment évaluer le niveau culturel des publics ? La perspective d'un rassemblement des progressistes ne peut-elle aider les travailleurs de la RTB (ou une partie d'entre eux) à coordonner leurs efforts ? Les appels gouvernementaux à l'austérité, dans le cadre de la crise économique, n'imposent-ils pas une réflexion particulière à ceux qui fabriquent l'information ? Telles sont quelques-unes des questions abordées ce soir-là...

L'hebdomadaire « Europe 74 » (malheureusement décédé depuis) ayant signalé ce débat, « La Libre » s'embrase soudain et offre le 17 décembre à ses lecteurs des extraits de la livraison de novembre des CM, le tout agrémenté sur trois colonnes-manchette de la première page, d'une titraille dramatique « Dans les Cahiers marxistes, des « ertébéens » révèlent leur politique d'invasion des ondes ». Dans son commentaire, la gazette combine une indignation profonde avec l'appel à « l'ordre ». Il y est dit notamment : ... « il est inadmissible que l'information « autre » qu'on nous mitonne soit celle du chambardement et de la grande vadrouille marxiste ». Et de préciser : « Par une série de moyens très concrets et très efficaces, ces Messieurs veulent façonner l'auditeur et le téléspectateur à leur image et à leur ressemblance. L'aveu en est fait, brutal et arrogant. Une telle stratégie et une telle tactique doivent être combattues. Les dirigeants responsables de la RTB en ont les moyens, comme le ministre de tutelle d'ailleurs. Cela n'a rien à voir avec le nouveau ou l'ancien statut de la RTB. C'est simplement une question de bons sens et d'autorité ! »

Le ton est donné. Maurice Brébart dans le style qui est le sien, en rajoute pour les lecteurs de « La Dernière Heure ». « L'Echo de la Bourse » parle de « propagande au sens nazi puis marxiste du terme ». « Pan » exulte. Il n'est pas étonnant dès lors que « l'affaire des Cahiers marxistes » ait été évoquée au conseil d'administration de la RTB. Nous n'avons pas l'honneur d'y siéger. Interrogé à ce sujet au cours d'une conférence de presse, M. Jean Hallet, président de ce conseil, a déclaré que les journalistes de la RTB ont toute liberté d'exprimer leurs opinions personnelles et toute liberté de rechercher le dialogue avec ceux qui peuvent les aider à réfléchir. M. Hallet, qui a lu attentivement les CM, a cependant estimé qu'à côté d'idées intéressantes, y figuraient d'autres, qu'il n'appréciait pas. Il s'agit en particulier de la note annexe sur la régionalisation, et de l'usage du mot « Investir », à propos de la RTB.

Longue réflexion faite, il nous semble aussi que la note annexe sur l'information régionale contient des phrases pour le moins ambigües. Et sans doute la notion d'« investissement » passe-t-elle difficilement la rampe. Nous en étions conscients. Mais la référence explicite faite à Gramsci, en précisant qu'il faut comprendre par ce mot une mise en cause de l'hégémonie culturelle de la classe au pouvoir, ne permet certainement pas de confondre, comme a voulu le faire « La Libre Belgique », investissement et invasion. Pour le surplus, il est évident que la rédaction du texte publié dans notre revue, si elle a pris appui sur des échanges de vues très larges, n'engage que la revue.

De cette tempête provoquée autour des *Cahiers,* on peut retenir deux choses.

La première, c'est que la droite considère bel et bien la RTB comme une chasse gardée, comme un instrument privilégié de domination idéologique. C'est tellement vrai que, pieuse gardienne des libertés individuelles, la « Libre » conteste aux journalistes de la RTB le droit de penser et de s'exprimer, dès lors qu'ils se situent aux côtés de la classe ouvrière. Malheureusement pour elle, ni le président du conseil d'administration de la RTB, ni son directeur-général ne la suivent dans cette voie.

La seconde chose à retenir, c'est que la période du silence, de l'indifférence ou de la passivité du mouvement ouvrier à propos des problèmes de l'information est révolue. Révolue, pas seulement grâce à une livraison des CM, mais parce qu'au MOC comme à la FGTB de Bruxelles ou de Liège, à la CGSP comme au parti communiste, des réactions se dessinent.

« La Wallonie » s'est insurgée contre la menace, brandie par la « Libre », d'une « chasse aux sorcières » à la RTB. La CGSP-RTB et la section de la CSC ont protesté contre le caractère « lénifiant » que la direction a voulu imprimer aux nouveaux programmes radiophoniques, afin de les adapter à la crise et à l'austérité. A la BRT, des nominations partisanes ont suscité une grève d'une ampleur imprévue qui soulève non seulement la question de l'« équilibre politique » des nominations, mais aussi celle de la fonction idéologique de la radio-télévision. Là comme du côté francophone, des problèmes comme celui de l'information et de l'objectivité commencent à se dégager du formalisme statutaire pour être posés en termes de réalités politiques, de réalités de classes. C'est dans ces termes d'ailleurs que les pose l'hebdomadaire wallon « Combat ».

Les projets de nouveaux statuts des Instituts de radio-télévision doivent bientôt être déposés par les ministres respectifs de la Culture, au Conseil culturel francophone et au Conseil culturel néerlandophone. Pour la RTB, le ministre Van Aal prévoit, a-t-il dit, l'insertion d'un « droit de rectification ». Le bruit a couru aussitôt démenti, que des mesures seraient prévues, à l'échelon RTB-BRT, pour « assurer les prestations de services en vue de faire face aux besoins vitaux de la radiodiffusion et de la télévision dans des circonstances exceptionnelles du temps de paix ».

La CGSP et la CSC ont clairement fait entendre au ministre — la première avec une grève à la clé — qu'aucune restriction au droit de grève ne serait tolérée. Cette résistance est d'autant plus importante qu'il ne manque pas de gens au gouvernement pour rêver de museler d'autres agents des services publics...

Non, vraiment, la RTB n'est pas seulement affaire idéologique...

EN DIAGONALE

PROTESTATION

La critique que nous avons publiée le mois dernier des *Cahiers du Grif* (livraison d'octobre 1974) a suscité une protestation — très courtoise d'ailleurs — d'Eliane Boucquey. Elle nous reproche de lui avoir prêté des idées qu'elle n'a pas exprimées dans l'article intitulé « Divorcer d'un syndicat ». Elle nous fait remarquer que son témoignage ne condamnait nullement le syndicalisme. Elle souhaitait au contraire que les femmes s'y introduisent à des postes de direction : « Sans doute chez elles nourrissaient-elles chacune un syndicaliste. Pourquoi ne prenaient-elles pas d'assaut ce syndicat pour y siéger aussi ». Nous actons très volontiers cette mise au point.

Ajoutons néanmoins que nous n'avons pas conscience d'avoir sollicité le texte d'Eliane Boucquey. Peut-être le caractère volontairement passionné de son témoignage a-t-il suscité une lecture subjective. En tout état de cause, ce qui importe, c'est qu'Eliane Boucquey tienne à affirmer sans équivoque que tout antisyndicalisme lui est étranger.

ECONOMIES

Le mois dernier, *La Revue nouvelle* signalait la systématique et rapide dégringolade des abonnements souscrits à la *R.N.* par le ministère des Affaires étrangères : 80 en 1972, 60 en 1973, 39 cette année.

La contagion semble avoir gagné d'autres départements ministériels : après les Affaires étrangères, le ministère de la Culture procède à des économies.

Ce ne sont même plus des bouts de chandelles : un conseiller-adjoint nous avise qu'à son regret « il se voit contraint pour raisons budgétaires » de supprimer les *deux* abonnements souscrits aux Cahiers marxistes. Nous n'avons pas manqué d'en prendre bonne note, comme le conseiller-adjoint nous le recommandait. Nous formons des vœux pour la prospérité de la culture française en Belgique, qui nous paraît bien menacée.

Quand on pense aux millions que l'Etat vient de consacrer à l'élaboration et à la diffusion de ses affiches « Mercator » en faveur de l'austérité et de la sobriété, les huit cents francs économisés grâce à la suppression de deux abonnements aux CM laissent rêveur...

CHRETIENS MARXISTES

« L'analyse du système capitaliste et d'ailleurs de tout système de domination, dévoile le rôle essentiel qu'y joue la culture, c'est-à-dire celui de faire accepter, et même aimer le système par ses victimes.

Cependant, l'immense majorité des hommes ignorent ces mécanismes et les subissent passivement. Ils vivent en prison sans le savoir. Cette méconnaissance est une des raisons la plus importante de la perpétuation du système et de la complicité que lui assurent ses victimes elles-mêmes.

Tout projet de transformation globale de la société doit passer par une prise de conscience des mécanismes d'oppression et démasquer en particulier le caractère mystificateur de la culture dominante, en montrant sa collusion avec la pratique objective du système.

Cette prise de conscience est d'ailleurs déjà une dimension d'une culture alternative, d'une transformation radicale de la conscience et de l'in-

conscient collectifs qui est un moment essentiel de la transformation globale de la société.

De même que la culture dominante ne trouve son sens que par rapport à la pratique de domination, de même la culture alternative ne trouve son sens qu'au cœur d'une pratique de libération. Le cours se propose de contribuer à la lumière du matérialisme historique, articulé avec la psychanalyse, à une recherche sur le rapport entre théorie et praxis, d'une part dans le système de domination, d'autre part dans le processus de libération.

Il abordera aussi à ce double point de vue le fait chrétien perçu à la fois comme facteur de domination et comme porteur de virtualités libératrices. »

Ce texte constitue la présentation du cours « *Théorie et praxis de la pensée marxiste* », donné par le Père Giulio Girardi à Bruxelles. Il s'agit d'un cours « parallèle », parce qu'au lieu d'être donné, comme naguère, dans le cadre de l'Institut international « Lumen Vitae », il est patronné par un groupe d'étudiants.

Giulio Girardi, 49 ans, prêtre salésien depuis vingt ans, est un philosophe spécialisé dans l'étude de l'athéisme. Il a participé en cette qualité, comme expert, à la préparation de l'encyclique pontificale « Gaudium et spes ». Mais Girardi est aussi et surtout un connaisseur et un praticien du marxisme. Ses convictions et son combat lui ont valu de multiples avanies au sein de l'Eglise, à Rome d'abord, à Paris ensuite, et maintenant à Bruxelles. Alors que son cours sur « *Théorie et praxis de la pensée marxiste* » est suivi avc un intérêt vigoureux par des nombreux étudiants (tous adultes, et le plus souvent prêtres en recyclage), le supérieur des jésuites wallons — dont l'Institut « Lumen Vitae » dépend au second degré — a décidé à la fin de l'année dernière de ne pas renouveler son mandat de professeur invité.

Cette décision va à l'encontre de diverses positions adoptées, notamment par le conseil académique de « Lumen Vitae », par les collègues et par les étudiants de Girardi. Elle pose le problème de la valeur de la collégialité au sein de l'Eglise et celui des méthodes « monarchiques » en usage à la Société de Jésus. Elle pose aussi le problème des rapports entre le marxisme et le christianisme, et à travers lui, le problème de la possibilité d'un certain pluralisme dans l'institution ecclésiale. Girardi, qui se situe avec fermeté comme un chrétien marxiste, n'entend imposer ses vues à personne. Le combat qu'il mène (et qu'il définit comme celui « des classes, des peuples, des continents exploités, qui se battent pour leur libération ») vise à permettre aux marxistes de s'expliquer et de s'affirmer comme tels *dans* l'Eglise. C'est un combat qui nous concerne.

PATRICE GRANVILLE

Relire Marivaux

A propos d'une interprétation de "La Double Inconstance"

Fin 1974, un jeune groupe de théâtre (L'Ensemble théâtral mobile-E.T.M.) né de l'ex-Théâtre du Parvis de Saint-Gilles (Bruxelles) a présenté un des chefs-d'œuvre de Marivaux, « La double inconstance », en se proposant de « rendre compte, en matérialistes, de la réalité bourgeoise d'un texte » (1).

Propos intéressant, et la mise en scène dénote effectivement une façon d'aborder Marivaux dans une optique si pas nouvelle, certainement non habituelle. Encore que le texte, parfaitement respecté, traverse somme toute aisément ce décor de miroirs dont l'intention n'est pas tellement éloignée de celle de Marivaux qui indique brièvement « La scène est dans le Palais du Prince ». Ces miroirs reflètent une interprétation finalement plus significative que celle donnée dans la brochure-programme et qui vise à une analyse de la pièce qui serait ce qu'elle est *malgré* son auteur. Une mise en scène *anti*-Marivaux en quelque sorte.

Notre presse bien-pensante a plutôt mal accueilli cette démarche que « Le Pourquoi Pas ? » a traitée de « bouffonnerie » (je cite de mémoire), que le respectable « Clés » appelle « (cette) politisation agressive de Marivaux qui constitue en tout cas un contresens esthétique ». D'autres l'ont vu avec plus de sympahie, et notamment « La Relève », pour qui cette version est (à tort croyons-nous) une sorte de dé-réalisme mais provoquant la réflexion critique. Elle l'oppose à une interprétation d'une autre pièce de Marivaux « Le Prince Travesti » donnée à Paris par une jeune troupe dirigée par Daniel Mesguich, et qui sera à l'affiche à Bruxelles à partir du 20 février.

Marivaux, ce n'est pas le marivaudage, nul n'en discute plus à présent, et l'écrin précieux dans lequel certains le maintenaient vole en éclats. A Paris,

---

(1) Brochure-programme — Cahiers de la production Théâtrale 9 — Maspero Paris (page 5).

en 1973, Patrice Chéreau montait « La Dispute », la dernière pièce de notre auteur, de laquelle le metteur en scène français faisait ressortir la complexité des instincts de l'amour, dans une vue cruelle et sensuelle à la fois, se terminant par l'affirmation d'un couple vrai dont l'amour éclate par là-même de dignité, au-delà de tout cynisme et dans la passion d'eux-mêmes.

Nous voilà loin des badinages. « *Peintre de la passion naissante il* (Marivaux) *a su en suggérer les prévisibles déviations que décriront après lui Sade et Laclos* » (2).

De l'amour dissimulant le désir à la sensualité, moins sous-jacente d'ailleurs dans ses deux romans (3) que dans son théâtre, notre peintre manie aussi allègrement la plume du polémiste social dans des pièces moins connues telles que « L'Ile des Esclaves », basée sur l'idée d'égalité, « L'Ile de la raison », présentation (parfois ambigüe) sur les rapports sociaux (reprise en janvier 1975 à Paris), « La Colonie » qui porte en sous-titre « La Ligue des Femmes » et fut mal accueillie à l'époque, « Le triomphe de Plutus », satire de la corruption, « L'héritier du village », sur la convoitise autour d'un héritage.

Toutes comédies dramatiques mettant en scène nobles et villageois dans un contexte annonçant le drame bourgeois du XIXe siècle.

Précédant Beaumarchais (Trivelin dans « La Fausse Suivante » est un Figaro avant la lettre), annonçant Sade, prévoyant Stendhal (Jacob, le héros du « Paysan Parvenu », est à la fois Fabrice et Julien Sorel) et même Balzac (l'argent), raffinant Tartuffe en un Monsieur de Climal dans « La Vie de Marianne » plus faux dévot lubrique que celui de Molière, Pierre Carlet de Chambrain de Marivaux fut-il un auteur progressiste ?

Cette question répond à l'analyse de l'Ensemble Théâtre Mobile qui voit dans « La double Inconstance », « une critique superficielle énoncée d'un point de vue bourgeois, un Arlequin phallocrate qui ne remet pas fondamentalement en cause les structures de la Société et qui nie la division de celle-ci en classes sociales » (4). Bref, Arlequin est un réformiste, et par là-même Marivaux.

Si le couple paysan (Arlequin et Silvia) de cette « Double inconstance » finit par céder, par être « récupéré », en se justifiant par un déplacement des sentiments, est-il traître ou victime ?

Encore une fois, le propos de l'E.T.M. est donc d'accabler notre auteur et de faire ressortir ce qu'il n'aurait pas pensé, ce qu'il n'aurait pas dit, de dire le non-dit par une mise en scène appropriée, matérialiste, apportant du réel par le jeu des acteurs à un texte qui ne serait qu'un jeu littéraire, pire même, un jeu « fabriqué », sans signification. On peut répondre avec Robert : « sous les riantes couleurs d'un optimisme qui sera de mode jusqu'à la Révolution, Marivaux demeure un observateur lucide de l'injustice sociale... »

Il y a aussi un problème de style chez Marivaux. On sait qu'il n'est rien de plus périlleux que la reconstitution du réel et chez lui, comme chez les plus grands, il importe de « faire semblant de faire semblant ». Les nobles sont précieux et les paysans, souvent patoisant, parfois plus directs, mais l'ensemble dégage un accent harmonieux dont le langage paraît uniforme. C'est une illusion que l'E.T.M. a combattue en marquant des bris de rythme qui accentuent le réalisme des sentiments exprimés par l'auteur. Marivaux s'en est expliqué : « On croit, dit-il, voir partout le même genre de style dans mes comédies, parce que le dialogue y est partout l'expression simple des mouvements du cœur, la vérité de cette expression fait croire que je n'ai qu'un même ton et qu'une même langue, mais ce n'est pas moi que j'ai voulu copier, c'est la nature et c'est peut-être parce que ce ton est naturel qu'il a paru singulier » (5).

---

(2) Le Petit Robert.
(3) « La vie de Marianne » et « Le Paysan Parvenu ».
(4) Maspero — ouvrage cité, page 37.
(5) Cité par d'Alembert dans son « Eloge de Marivaux ».

« Ce discours d'Arlequin et ses critiques progressistes en leur temps (...) lit-on dans la brochure de l'E.T.M. (6) (elles) sont du point de vue du prolétariat, franchement réactionnaires, parce qu'elles sont, *aujourd'hui* (souligné par nous - n.d.l.r.), constitutives de l'idéologie dominante ». Peut-on opposer un texte créé en 1723 à la conscience que nous avons *aujourd'hui* des formes de l'évolution sociale ? Et si, comme le dit Brecht, les idées dominantes sont celles de la classe dominante, celles de Marivaux sont loin de l'être et expriment déjà une partie de l'idéologie de la classe qui *sera dominante* (sans l'approuver pour autant). Nous en sommes aux prémices de 1789.

L'essentiel de l'œuvre de Marivaux a été conçue pendant la Régence (1715 - 1723, durée de la minorité de Louis XV).

« Tout un siècle en huit années », écrit Michelet, à propos de la Régence: et rien n'est plus vrai. La Régence a été une réaction immédiate contre toutes les disciplines imposées pendant la fin du règne de Louis XIV; elle a été aussi une révolte contre l'esprit du XVIIe siècle. A l'austérité de façade qu'affichaient les familiers de la Cour à Versailles, succède le dérèglement effronté du Palais-Royal, demeure du Régent; à l'obéissance exigée par une autorité naguère absolue, s'opposent des velléités de rebellion; à l'exercice des privilèges dus à la naissance ou à la faveur royale, répondent des revendications égalitaires; aux influences morales, à la domination spirituelle des Jésuites ,se substituent le cynisme et l'incrédulité. Le bouleversement économique est aussi grand que celui des mœurs. Les mirages d'un nouveau système financier ruinent les uns et enrichissent démesurément les autres; la fièvre de l'agiotage a remplacé les longues patiences de l'épargne. Déjà se propagent les prémices des théories que les encyclopédistes développeront; les critiques des institutions de l'Etat trouvent des oreilles pour les écouter; la fermentation de nouvelles idées politiques et sociales s'accentue.

C'est pendant les huit années de la Régence que s'est formée, que s'est épanouie la manière de penser, de sentir et d'écrire qui sera celle de Marivaux » (7).

Il est bien de son temps, reflet de la préciosité, de la décadence, écho des dérèglements sociaux, miroir de l'inquiétude.

Regardez-le, l'homme Marivaux, le visage paysan, au nez légèrement épaté, aux lèvres bien dessinées, aux sourcils broussailleux, bien en chair et bien en sang exprimant la réalité dans son regard pseudo-bonasse. Cynique parfois, mais si lucide; apparemment précieux mais analyste acéré, face à un système de valeurs qui s'est élaboré pendant plus d'un siècle et demi et qu'il met en cause à sa façon. Et nos amis de l'E.T.M. ont eu raison de la jouer en éclairant ce qu'il conteste (8). Mais lui, Marivaux, faut-il le contester ?

---

(6) Page 41 (ouvrage cité).

(7) « Marivaux par lui-même » Paul Gazagne — Le Seuil — Paris.

(8) En appliquant très exactement l'effet de distanciation énoncé par Bertolt Brecht.

JEAN-MAURICE ROSIER

Théâtre-Roman (bis)

Où l'ombre de Tzara croise sans le savoir l'ombre de Lénine (T/R., p. 93).

1. La dernière œuvre de Louis Aragon est d'une telle richesse qu'il est exclu de prétendre en épuiser le ou les sens à partir d'une seule grille interprétative. On n'en veut pour preuve que le désarroi de la critique, frappée tout à la fois d'aphasie et de vertige, devant la profusion du verbe aragonien. A dire vrai, l'investigation même affectueuse d'un roman de L. Aragon n'est jamais chose aisée, dans la mesure où l'auteur le plus brillant de la littérature française contemporaine prend un malin plaisir à devancer toute lecture, proposant lui-même le commentaire de ses écrits. Il s'agit là d'une attitude matérialiste conséquente, liant théorie et pratique. L'astuce, venant de « quelqu'un qui » comme le soulignait naguère C. Roy (1) « n'a guère l'esprit de synthèse », est qu'en dévoilant ses secrets de fabrication, Aragon ne cesse de répéter que « tout prend sens à côté » (2) et qu'une œuvre littéraire demande à être lue selon la leçon de Rimbaud : « littéralement et dans tous les sens ».

Dans *T/R.*, la part d'intervention du romancier est grande, mais elle contribue paradoxalement à rendre le texte polyphonique et non à ordonner la fable fictionnelle. Nonobstant, partant de l'idée qu'un livre va bien quelque part et qu'un beau désordre est aussi un effet de l'art (Boileau), l'on prend ici le parti-(pris) de s'interroger uniquement sur la résonnance marxiste de *T/R.* sans pour autant réfuter d'autres lectures possibles : surréaliste, psychologique, psychanalytique que l'on va d'ailleurs passer successivement en revue parce qu'elles fournissent des indications nécessaires à l'étude que l'on entreprend de la modernité/matérialité de *T/R.*

---

* Les Cahiers marxistes ont publié dans leur livraison de décembre 1974 un commentaire de Nicole Crombez sur le dernier roman d'Aragon. C'est à ce commentaire qu'a réagi J.-M. Rosier.

(1) *Lettres françaises*, 30 mai 1947, n° 158.

(2) *Lettres françaises*, n° 1370, 27 février 1971.

(3) *Nouvel Observateur*, n° 498, mai/juin 1974.

La beauté sera convulsive ou ne sera pas (Breton).

2.1 M. Cournot dans Le *N.O.* se réjouit de voir Aragon renouer avec sa jeunesse, celle du *Paysan de Paris* (3). Loin de contester pareille assertion, on concède volontiers que l'étonnement du lecteur de *T/R.* vient tout à la fois de la légèreté d'allure et de la quête insensée, de la prise de parole évocatrice de libération et de la recherche d'un langage spontané, pour ne rien dire de l'humour (4) et de la subversion d'un genre littéraire tant dénigré par Breton et ses disciples. L'encrage surréaliste écarte d'autre part *T/R.* des rivages du nouveau roman et ce, malgré certaines analogies (discours critique de la narration, disparition du personnage, discontinuité). Il y a en effet un ton pathétique dans *T/R.* qui ne trompe pas et qui situe le livre aux antipodes des expérimentations spatiales d'un Robbe-Grillet par exemple.

L'analyse pourtant se révèle partielle et partiale (5); elle ne peut être entérinée parce qu'elle aboutirait, théoricisée davantage, à inclure *T/R.* dans le champ d'une problématique étrangère au marxisme. De toute évidence, et c'est l'objection que l'on formule à l'encontre du postulat surréaliste, affirmer que la littérature est révolte sauvage, délire ou jaillissement instinctif contredit les opinions défendues par Aragon, qui jusqu'à nouvel ordre n'a pas renié son allégeance à l'égard du réalisme. On rappelle que pour l'auteur de *T/R.* l'œuvre littéraire est productrice d'un double effet « de connaissance et de plaisir », l'explication surréaliste occultant le premier au bénéfice du second (le roman/délire) (6).

« On touche ici à l'un des procédés des critiques contemporains, lesquels tendent toujours à tenir le héros écrit pour l'homme vivant qui l'a engendré » (T/R., p. 377).

2.2 Parce que dans *T/R.*, le sujet de l'énoncé ne se distingue pas clairement du sujet de l'énonciation, que le discours des personnages et le commentaire du narrateur se mêlent sans cesse, que le texte finalement dédoublé semble être lu par l'auteur, la tentation est justifiée de mettre en rapport la thématique romanesque avec les fantasmes personnels de l'écrivain. Concernant *T/R.*, Aragon est formel; s'il est question d'une histoire anecdotique personnelle, c'est de « biographie fantastique » *(T/R.*, p. 303) qu'il s'agit. Il déclare à Jean Ristat : « S'il s'agit de la biographie, j'ai cent fois tenté d'expliquer qu'il était absurde, indécent, inconvenant de toujours pouvoir chercher à déshabiller le romancier pour trouver dans ses personnages une image de lui-même » (7).

L'on s'abstiendra donc d'analyser *T/R.* sous l'angle psychologique, non pas pour répondre aux vœux d'Aragon, mais parce que l'on s'est imposé en cet article certaines limites, d'autant qu'on sait, d'accord en cela avec F. Vernier, que « le problème de la lutte des classes ne surgit pas au niveau de l'individu écrivant » (8).

Si l'homme de l'escalier était le professeur Sigmund Freud ? Il faudrait tout relire autrement » (T/R., p. 90).

2.3 Aragon est coutumier des fausses pistes, grand amateur des chemins de traverse, spécialiste de la contrebande. Dès lors, quand il indique une voie fléchée à souhait, on se garde de lui comme d'un rétiaire qui veut

---

(4) D'après Lénine, il s'agit aussi d'une qualité bolchevique.

(5) « La bourgeoisie refuse au marxisme le titre de science, mais aussi ceux qui se contentent d'une théorie personnelle ou présomptive, fabriquée par leur imagination ou leur « désir » petit-bourgeois, ou qui répudient toute idée de théorie scientifique et jusqu'au mot de science, et même de théorie, sous prétexte que toute science, ou même toute théorie seraient par essence « réifiantes, aliénantes et donc bourgeoises » (Althusser).

(6) « Le roman est une machine à transformer au niveau du langage la conscience humaine » (Postface aux *Communistes).* « Le roman est une machine à montrer comment marchent les têtes » (H. Matisse/Roman). « Le roman comme une machine à briser la solitude, à surmonter la nuit, à rompre le silence ». (T/R p. 365). « Il y aura toujours dans le roman une pierre à feu où se brûleront les doigts des puissants » (T/R p. 405)

(7) *Magazine littéraire,* nº 89, juin 1974.

(8) F. Vernier : *L'écriture et les textes,* Paris, Ed. sociales, 1974.

enfermer le lecteur dans un texte trop prémédité (9). *T/R.* fourmille d'indications psychanalytiques lesquelles invitent l'exégète à pratiquer une lecture symptomale (Althusser) : « ce qui compte, ce sont les trous, les silences » *(T/R.* p. 243)... « c'étaient les blancs qui constituaient l'acte de penser » *(T/R.* p. 370). Par conséquent, pourquoi ne pas accepter de suivre les traces disséminées de l'émergence d'un sujet pulvérisé par une pratique textuelle meurtrière, que la lecture aurait pour mission de réunir ? La raison en est que l'on veut mettre en parallèle le travail scriptural de L. Aragon et l'histoire des forces productives. Or, exception faite des simplifications freudo-marxistes, nul doute que l'insertion des concepts de la psychanalyse dans le champ de la critique marxiste relève d'une problématique dont les incohérences sont nombreuses. Schématiquement, on dira encore que certaines élucidations restent à tenter entre les structures des rapports sociaux et celles de l'inconscient, entre les frustrations et les aliénations, entre la subversion du langage, la destruction de l'ordre social capitaliste et l'éclatement du sujet/cogito cartésien (10).

Ultime argument : si *T/R.* est le roman de la vie privée, dans le contexte aragonien, l'adjectif privé prend le sens d'un manque et non d'une absence. Des affleurements significatifs : Guerre d'Algérie, Vietnam... prouvent que l'instance politique agit toujours comme causalité structurale (et cette dernière ne peut être saisie par la lecture psychanalytique).

> **« La déconstruction porte atteinte à la division du travail intellectuel (Engels) au classement des langages (Barthes) d'une société, à la division des disciplines dans le domaine des sciences humaines. Ce sont ces partages du philosophique, du littéraire, de poétique qu'une théorie du texte donne à penser. Et cela même est inestimable pour un marxiste » (C. Buci-Glucksmann).**

3. D'après R. Barthes, l'œuvre d'un écrivant se résume, celle d'un écrivain non. Depuis 1956, l'intérêt d'écrivain de L. Aragon s'est déplacé du contenu explicite vers les structures formelles ou si l'on use de la terminologie d'un C. Prévost ou d'un J. Thibeaudeau du réalisme représentatif vers le réalisme productif. Aragon refuse désormais de penser son rapport au langage comme assujettissement à une norme ou à une loi; son but avoué au contraire est l'éclatement des codes symboliques superstructurels de la bourgeoisie. Cette activité spécifique transformatrice et libératrice comme dénégation d'un type de fonctionnement aliénant du langage (fonction mimétique) lié à l'idéologie dominante est un rappel incessant de la matérialité de l'écriture; elle témoigne que la littérature possède un envers refoulé lequel a nom lutte de classes. C'est pourquoi, lu sous cet angle, *T/R.* est un roman engagé et une œuvre de circonstance, dont l'auteur, selon l'exigence de Brecht « revendique une littérature nouvelle, laquelle exige un régime social nouveau » (11).

---

(9) « Vous savez, je suis très conscient de ce que j'écris » (Aragon), cfr. D. Bougnoux : *Blanche ou l'oubli*, Paris, Ed. Hachette, 1973.

(10) Cfr. C.-B. Clément, P. Bruno, L. Sève : *Pour une critique marxiste de la théorie psychanalytique*, Paris, Ed. sociales, 1973.

(11) Pour M. Nadeau par contre, *T/R* est un grimoire et l'accusation de formalisme est prononcée (*La Quinzaine Littéraire* du 16 au 30 juin 1974)). Que répliquer sans engager la polémique ? D'abord que *T/R* raconte une histoire de Socrate/Platon inversée, à moins que cela ne soit le contraire. Que dans ce chassé-croisé justement réside la fécondité du texte (l'hospitalité citationnelle du texte renforce le projet politique de l'écriture). Faut-il citer W. Benjamin : « ne rien livrer à l'appareil de production sans le changer en même temps, autant que possible, dans le sens du Socialisme ».

Livres

Karl Marx : Théories sur la plus-value

Les *Théories sur la plus-value* sont considérées comme le Livre IV du *Capital*. C'est sous ce titre qu'Engels avait envisagé de les faire éditer, mais la mort l'empêcha de réaliser son projet et c'est seulement une dizaine d'années plus tard, entre 1905 et 1910 que ces textes furent publiés par les soins de Kautsky qui les remania toutefois d'une façon qui paraît souvent arbitraire.

D'après le projet initial de Marx, ces pages devaient figurer dans le premier livre du *Capital*, comme complément historique du développement consacré au procès du capital. Mais au cours du travail d'élaboration, son analyse du capital enfla à ce point qu'il remania le schéma de son ouvrage. Avant de s'attaquer à l'élaboration définitive de sa propre théorie, Marx voulut du reste réétudier et analyser encore une fois l'économie classique. Cela l'amena à interrompre la rédaction du *Capital* afin de se plonger de nouveau dans les œuvres de Smith et de Ricardo en particulier et à se livrer à une sorte de digression historico-critique dans laquelle il opposait ses conceptions propres à celles des économistes antérieurs. C'est dans ces conditions qu'il rédigea dans les années 1861-1863 les manuscrits qui constituent les *Théories sur la plus-value*, textes qui furent donc écrits après les *Grundrisse* de 1857-1858 mais *avant* la sortie du Livre I du *Capital*.

Ces *Théories*, dont les Editions Sociales viennent de publier le premier tome précédé d'un avant-propos de *Gilbert Badia*, ne sont pas totalement inédites en français. Une première traduction effectuée par J. Molitor fut publiée dans l'entre-deux-guerres sous le titre *Histoire des doctrines économiques*, par les Editions Costes. Cette traduction, souvent approximative, se basait toutefois sur le texte déjà discutable publié par Kautsky. Les spécialistes étaient par conséquent obligés de se référer à la version plus sérieuse publiée en langue allemande en 1956-1962 par les soins de l'Institut de marxisme-léninisme de Berlin en partant des manuscrits originaux pour connaître la portée exacte des idées que Marx y a exprimées. Or les *Théories* permettent notamment de suivre dans le détail le raisonnement qui l'a conduit à faire de la notion de *travail productif* un élément important de sa doctrine économique. Et cette notion débouche sur des problèmes qui restent très actuels, l'étude que Jacques Nagels y a consacrée tout récemment en fait foi.

Ces textes ne s'adressent sans doute pas au grand public mais il est bon qu'ils soient désormais accessibles aux lecteurs de langue française qui s'intéressent aux problèmes économiques et à la pensée marxiste.

P. J.

K. Marx. Théories sur la plus-value. Tome I. Editions Sociales. Paris. Un volume de 510 pages, 40 francs français.

Pieter Frantzen : Overzicht van het economisch denken

Pieter Frantzen est un des rares socialistes belges pour lesquels Marx est plus qu'un grand nom qu'il convient d'évoquer au cours d'un congrès. L'*Aperçu de la pensée économique depuis l'Antiquité jusqu'aujourd'hui* qu'il a publié (en néerlandais) nous propose donc, comme le sous-titre le précise, une *analyse marxiste* des principales théories qui ont vu le jour à travers les siècles, depuis les Tables d'Hammourabi jusqu'aux travaux des économétristes contemporains.

C'est une initiative qui a peu de précédents et je n'en connais qu'un exemple, qui ne couvre toutefois qu'une période historique plus limitée, en langue française : l'excellente *Histoire de la pensée économique* que *Henri Denis* publia il y a près de dix ans. Et c'est une entreprise ambitieuse car une analyse marxiste implique, P. Frantzen le rappelle, l'examen des structures sociales, des rapports sociaux et de toutes les composantes de la « superstructure » de la société dans laquelle se développe la pensée économique.

Pour porter un jugement valable sur cet ouvrage, fruit de près de trente années de recherches, il faudrait posséder des connaissances aussi étendues que son auteur, ce qui n'est pas mon cas. Je me bornerai donc à quelques remarques générales et à celles qu'il m'est possible de faire en me basant sur les chapitres consacrés aux auteurs qui me sont le plus familiers.

Un des mérites de l'ouvrage est sa clarté. P. Frantzen est professeur à la Vrije Universiteit te Brussel et ces deux volumes développent le cours d'histoire des doctrines économiques qu'il y donne. Destiné tout au moins en partie à ses étudiants, son livre a un caractère didactique qui en facilite la lecture : la présentation de chaque auteur s'accompagne d'indications biographiques destinées à le situer dans son époque et son milieu social et fournit des précisions sur ses travaux les plus importants. Si même ces indications sont forcément schématiques (elles concernent quelque 250 auteurs), elles sont utiles.

Comme P. Frantzen entend procéder à une analyse marxiste, il s'efforce par ailleurs de situer l'évolution de la pensée économique dans son contexte historique en indiquant les transformations survenues au cours des siècles aussi bien dans le domaine économique, social et politique que dans celui de la culture et des idées. Si même ces indications sont fragmentaires, telles quelles elles sont utiles.

Pour traiter un sujet aussi vaste dans un nombre raisonnable de pages, P. Fratzen a forcément dû se limiter aux penseurs les plus représentatifs et se borner à exposer l'essentiel de leurs idées en résumant leur pensée. C'était une tâche difficile et, autant que je puis en juger, le résultat est fort honorable.

Un autre mérite de cet ouvrage est la place importante qu'il consacre aux travaux d'économistes que les traités universitaires négligent encore trop souvent : à l'œuvre de Marx et aux recherches s'inspirant du marxisme ou influencées par lui. Et il le fait avec le souci méritoire de ne pas se limiter à leur apport théorique : les deux derniers chapitres sont consacrés à la construction du socialisme en Union soviétique et en Chine populaire.

Sans doute peut-on s'étonner de certains choix et de l'importance accordée à certains auteurs, à Henri de Man par exemple auquel il est attribué une place qui risque d'accréditer l'idée que ce penseur surfait, dont P. Frantzen signale du reste les faiblesses, fut réellement un théoricien important. Et certaines omissions étonnent également : les travaux de Gramsci, de l'école de Francfort ou des Yougoslaves pour ne citer que des exemples de recherches importantes effectuées au cours des 50

dernières années dans des domaines fort différents.

Ces remarques ne visent pas à minimiser l'intérêt d'un ouvrage dont les qualités sont réelles. Abordant un sujet d'une telle ampleur, l'auteur le plus consciencieux et le plus compétent se trouve amené à faire des choix qui comportent une part d'arbitraire. Pour l'essentiel, ceux que P. Frantzen a faits dans la somme énorme de matériaux où il a puisé sont fort bons. Et son livre a par surcroît une grande qualité : il est rédigé dans un langage clair, accessible au profane et constitue dès lors une excellente initiation à l'évolution de la pensée économique à travers les âges.

P. J.

P. Frantzen : Overzicht van het economisch denken van de oudheid tot heden. Een Marxistische analyse. Standaard Wetenschappelijke Uitgeverij, Antwerpen. Deux volumes (548 pages), 600 francs.

Fernand Pontanus : La population active en Belgique

Cet ouvrage a le mérite de fournir des indications détaillées sur les transformations qui se sont produites dans la composition sociale de la population de notre pays depuis un demi-siècle. Si les tendances générales de cette évolution sont connues, il est intéressant d'en mesurer l'importance et les chiffres réunis par l'auteur de cette étude permettent de le faire, encore qu'un certain nombre de données sur lesquelles se base cette étude s'arrêtent au recensement de 1961, les chiffres de 1970 n'étant pas encore disponibles au moment de son élaboration.

Telles quelles, les statistiques fort détaillées réunies par M. *Fernand Pontanus*, un des principaux collaborateurs du *Groupe d'étude de la population active* de l'Institut de Sociologie de l'U.L.B., confirment évidemment la diminution constante de la population occupée dans ce qui est couramment appelé le secteur primaire (agriculture et industries extractives), le maintien à un niveau assez stable de la population occupée dans les industries manufacturières et l'accroissement rapide de celle occupée dans la plupart des activités « tertiaires » (commerce, services, etc.). Il s'agit là de faits connus mais les précisions qu'apporte cette étude permettent par surcroît de constater que des différences sensibles se manifestent au sein des diverses branches d'activité de ces trois grands «secteurs ».

Ajoutons que l'auteur termine son étude en formulant une série de prévisions qui ne doivent pas forcément être acceptées mais méritent d'être examinées sur les modifications ultérieures que les progrès technologiques pourraient entraîner dans la composition de la population active au cours des prochaines années.

P. J.

Fernand Pontanus. La population active en Belgique. 1910-1961 et tendances récentes. Editions de l'Université de Bruxelles. Un volume de 244 pages, 350 francs.

Au calendrier du Cercle d'éducation populaire

trois conférences suivies de débat

Lundi 24 février **Jean Elleinstein :**
Réflexion sur l'histoire du phénomène stalinien

Lundi 3 mars **Jean Gacon :** Le Portugal

Lundi 17 mars **Marcel Bluwal :**
Mystification de l'Histoire à la Télévision

Ces conférences ont toutes lieu à la Maison des Huit heures, Place Fontainas, 9-11, au centre de Bruxelles, et chaque fois à 20 heures.

Revues

Dialectiques

Dialectiques, revue trimestrielle publiée en France depuis deux ans, entend animer des discussions et des débats. Dans ce but, ses numéros sont souvent centrés sur un thème : le n° 4/5 était consacré à *Gramsci,* le n° 7 (hiver 1974) qui vient de paraître l'est aux *langages.*

Poursuivant les recherches sur l'*Etat* entamées dans le numéro spécial Gramsci avec des articles de C. Buci-Glucksmann, H. Portelli et L. Gruppi, le n° 6 de *Dialectiques,* consacré au *politique,* reproduit sous le titre *Lénine critique de Staline* un chapitre des *Ricerche di storia del Marxismo* publiées il y a deux ans en Italie par *Valentino Gerratana,* sous-directeur de l'Institut Gramsci.

Convient-il de poursuivre aujourd'hui encore la critique de Staline ? Oui, parce que ce qu'on nomme à défaut d'un meilleur terme le *stalinisme* n'était pas seulement la répression et l'arbitraire mais aussi une conception du marxisme qui a survécu à Staline et même au culte de sa personne. *« Il est donc nécessaire,* souligne Gerratana, *de répéter qu'entre Lénine et Staline la rupture est profonde, tant dans les procédés de direction politique que dans le contenu et la méthode théorique ».*

Pour Staline, la théorie n'est pas tant la recherche de la vérité qui permet de guider l'action qu'une possibilité de fournir des justifications de principe à une action déjà décidée sur la base de considérations subjectives. La théorie n'est pas un guide mais une simple propagande justificatrice.

La démarche de Lénine est tout autre. La forme que revêt sa recherche l'indique déjà. *« A la différence de Staline, la rigueur de la méthode scientifique de Lénine n'a rien de « géométrique »; c'est une rigueur qui se nourrit, non du goût pour la perfection des constructions formelles, mais d'une intime cohérence, toujours présente, même dans les résultats approximatifs ou imparfaits... »*

La genèse de *L'Etat et la révolution* montre ce cheminement de la pensée chez Lénine. En entreprenant d'approfondir la théorie de l'Etat, celui-ci s'était initialement orienté dans une direction différente de celle où il allait aboutir. Il entendait combattre, à la veille de la révolution de février 1917, les positions gauchisantes de Boukharine qui considérait comme dépassées la lutte et les conquêtes politiques à caractères démocratique et non socialiste. Ce n'est qu'ensuite, au fur et à mesure qu'il approfondit le problème, que Lénine arriva à la conclusion que les déformations opportunistes qui prévalaient dans les partis de la IIe Internationale, Kautsky, etc.) étaient *à ce moment* plus périlleuses. Et que mûrit en lui la conviction que c'est justement dans la théorie de l'Etat que se trouvait la racine de la décadence à laquelle le marxisme avait été conduit par la social-démocratie allemande, le vice d'origine de l'opportunisme de la IIe Internationale.

L'Etat et la révolution constitue par conséquent une étape essentielle du léninisme, constate Ger-

ratana dans cette étude dont la portée dépasse du reste la critique de Staline comme l'indique le titre original de ce chapitre de son livre : *Lénine et la désacralisation de l'Etat.*

L'analyse de Lénine montre en effet qu'en se contentant de transférer dans la démocratie socialiste « cette perfection de l'Etat démocratique » qui est un dogme de la démocratie bourgeoise, les dirigeants de la IIe Intuernationale devaient inévitablement être pris au piège de l'opportunisme. Si une démocratie parfaite était possible, on ne voit du reste pas pourquoi il faudrait aller plus loin et la perspective marxiste du dépérissement et de l'extension de l'Etat deviendrait superflue.

Or si Lénine souligne que « *développer la démocratie jusqu'au bout* » est une des tâches essentielles de la lutte pour la révolution sociale, s'il exalte sous toutes ses formes le développement de la démocratie, il n'essaie jamais de l'idéaliser car même la démocratie la plus avancée, la plus développée des démocraties prolétariennes reste toujours une forme d'Etat. Et l'Etat, même l'Etat le plus démocratique, nécessaire instrument de lutte pour la liberté, est toujours coercition organisée, négation et limitation de la liberté.

Dans la nouvelle société issue du capitalisme, les sources de l'inégalité sociale ne sont pas encore taries, même après la socialisation des moyens de production et l'expropriation complète des capitalistes. Ne fût-ce que parce que la distribution des biens de consommation doit être réglementée dans les conditions actuelles de la production selon la mesure formelle du travail avant de pouvoir être fondée sur les besoins naturels des producteurs.

Puisqu'il en sera seulement autrement dans une perspective aux contours encore flous pour laquelle toutes les conditions ne sont pas encore mûres, ce thème mérite-t-il de retenir l'attention ?

Gerratana explique pourquoi : « Puisque la collectivisation des moyens de production ne suffit pas à garantir la démocratie prolétarienne mais en constitue seulement les prémices, seule une attitude critique envers n'importe quelle forme concrète de démocratie peut permettre une lutte efficace pour son expansion continue et le dépassement progressif de ses inévitables limites historiques. Seule la conscience lucide de l'inconciliabilité de principe entre Etat et liberté permet une attitude profane envers l'Etat socialiste et empêche ce respect révérencieux pour les institutions, qui est justifié dans la démocratie bourgeoise quand elle veut se perpétuer, mais est mortel dans un type de démocratie comme la démocratie prolétarienne, qui doit se perfectionner jusqu'au point de devenir superflue. En acceptant l'identification de liberté et de démocratie, qui est une fiction nécessaire à la démocratie bourgeoise, le marxiste vulgaire ne s'aperçoit pas qu'il accepte une prémisse théorique qui bloque le développement effectif de la liberté dans la société qui a construit le socialisme. L'insistance de Lénine sur ces problèmes prend aujourd'hui une actualité particulière non seulement face aux conséquences négatives dues à une longue période d'hégémonie du marxisme vulgaire, mais surtout en relation avec la nouvelle exigence du développement de la pensée marxiste contemporaine. »

P. J.

Dialectiques. Revue trimestrielle. 20 francs français. Abonnement annuel : 60 FF. Edit. D. Kaisergruber, 77 bis, rue Legendre, 75017 Paris. C.C.P. La Source 33-762-71.

Sciences sociales

Très grosse livraison de « Sciences sociales », revue trimestrielle de l'Académie des sciences de l'URSS, celle qui porte le numéro 3/1973.

On y trouve sous forme d'études d'auteurs soviétiques, l'écho de congrès internationaux tenus l'an dernier — congrès de sociologues, d'historiens de l'économie, de démographes. C'est ainsi que S. Skatchkov analyse dans le concret les étapes de la coopération éco-

nomique, scientifique et technique entre l'URSS et les pays en voie de développement, que M. Routkévitch étudie la structure de la société soviétique et son évolution vers l'homogénéité sociale, que Vinogradov, Glouchkov et Salkovski analysent différents aspects sociaux et économiques dans la croissance de l'entreprise d'Etat au sein du capitalisme monopoliste d'Etat, que le démographe D. Valentei enfin souligne l'importance d'une classification scientifique rigoureuse des sciences de la population.

Mais la philosophie n'est pas absente de la livraison : un texte de deux spécialistes, A. Ilyne et Ivan Frolov, sur la Recherche scientifique et l'affrontement philosophique en biologie aborde le problème la ligne matérialiste en biologie, soulignant la fécondité du recours à la dialectique. Cela nous vaut notamment une critique du fameux ouvrage de Jacques Monod, « Le hasard et la nécessité ». Les auteurs constatent que « les sciences de la nature ne sont plus menacées d'idéalisme, et si celui-ci apparait dans les conclusions philosophiques c'est toujours sur la base d'un mode de pensée néo-mécaniste, métaphysiquement borné. »

Les problèmes de la démocratie, de la liberté et de la responsabilité individuelle dans le socialisme sont examinés par Marlène Gapotchka, vice-présidente du Conseil scientifique de l'Académie des sciences, tandis que « Les guerres paysannes dans la Russie féodale » sont traitées par L. Tcherepine, spécialiste de l'histoire de la féodalité.

Ces titres très variés, qui sont en même temps des études copieuses, n'épuisent cependant pas l'intérêt de la revue. On y trouve aussi une note sur la recherche à propos du rôle du milieu géographique dans l'histoire de la société, une analyse par Natalia Rjevskaïa des « tendances néo-formalistes dans la critique française contemporaine », analyse qui porte essentiellement sur les activités du groupe « Tel quel », et enfin une intéressante contribution au déjà vieux débat « Science et société ». Cette contribution part d'une enquête entreprise par le journal soviétique « Literatournaia gazeta », et qui a largement débordé les frontières de l'URSS. Les professeurs belge Zénon Bacq ou américain E. Kendall, y participent comme les savants soviétiques Nesmeianov ou Jakumaitis, comme le Britannique R. Robinson ou le Hollandais Tinbergen. Le dynamisme de la science, les relations entre science et morale, entre science et littérature sont parmi les thèmes abordés. Pour le surplus, de nombreuses notes bibliographiques complètent l'impressionnant sommaire de ce numéro.

On peut s'abonner à « Sciences sociales » par l'intermédiaire de la librairie « Du Monde Entier », 162, rue du Midi, 1000-Bruxelles.

La nouvelle critique

Le conflit des PTT en France ayant eu entre autres conséquences de retarder considérablement l'envoi en Belgique de la N.C. de novembre, nous pensons pouvoir encore souligner ici l'exceptionnel intérêt de cette livraison, qui apporte sur le Portugal sept interviews exclusives ainsi qu'une série de chroniques fort vivantes.

On notera par ailleurs l'analyse que Claude Mazauric y fait de la politique giscardienne à l'université, une réflexion de Jean-Pierre Jouffroy sur l'exposition à Paris de « Cent ans d'impressionisme » et un essai de Michel Apel-Muller en marge de la publication de l'œuvre poétique complète d'Aragon.

Le numéro double décembre 1974 - janvier 1975 nous est parvenu dans l'intervalle; il témoigne de la vitalité de la N.C., qui est en plein essor. Cent trente pages fort bien illustrées — avec, comme points forts : les mécanismes de « la démocratie en action », au cours du récent congrès du PCF — un dialogue entre un chrétien et un communiste sur la crise agraire — un débat sur le sort des

enfants psychotiques (avec Maud Mannoni, Catherine Clément, Aimé Guedj, Robert Lefort, Tony Lainé) — une chronique internationale qui fait une large place à la problématique « Energie et impérialisme » — et quatre pages de photomontage de John Heartfield. Mais il convient d'ajouter que ces points forts ont été choisis arbitrairement : Thibeaudeau, Jacob Lenz et Althusser figurent aussi au sommaire...

Administration de « La Nouvelle Critique » : 168, rue du Temple, 75003 Paris — 18 FF le numéro — en vente à la librairie « Du Monde Entier », 162 rue du Midi, 1000 Bruxelles.

Avez-vous renouvelé votre confiance et votre abonnement aux Cahiers Marxistes ?

Si oui, nous vous en remercions chaleureusement.

Si non, nous vous invitons à effectuer dès aujourd'hui le virement ou le versement dont la revue a besoin pour continuer sa tâche.

Pour rappel, l'abonnement pour 1975 est fixé à 400 francs, pour dix numéros. Les moins de 25 ans conservent le privilège de ne payer que la moitié de cette somme. Les abonnements de soutien sont très, très bienvenus.

CCP 000-0188745-80 de la Fondation Joseph Jacquemotte, 20, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles.

Auteur-éditeur responsable et correspondance :

Rosine Lewin / rédacteur en chef
Avenue de Stalingrad, 18-20, 1000 Bruxelles

50 F